

UNIVERSITÉ DU QUÉBEC

MÉMOIRE

PRÉSENTÉ À

L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À TROIS-RIVIÈRES

COMME EXIGENCE PARTIELLE

DE LA MAÎTRISE EN ÉTUDES QUÉBÉCOISES

PAR

MIREILLE LEHOUX

«ÉLUS MUNICIPAUX ET PROMOTION INDUSTRIELLE

À TROIS-RIVIÈRES, 1870-1920»

AVRIL 1994

Université du Québec à Trois-Rivières

Service de la bibliothèque

Avertissement

L'auteur de ce mémoire ou de cette thèse a autorisé l'Université du Québec à Trois-Rivières à diffuser, à des fins non lucratives, une copie de son mémoire ou de sa thèse.

Cette diffusion n'entraîne pas une renonciation de la part de l'auteur à ses droits de propriété intellectuelle, incluant le droit d'auteur, sur ce mémoire ou cette thèse. Notamment, la reproduction ou la publication de la totalité ou d'une partie importante de ce mémoire ou de cette thèse requiert son autorisation.

*À mon fils, Félix*

## REMERCIEMENTS

Je tiens d'abord à exprimer ma profonde gratitude envers Messieurs Roger Levasseur, directeur du Comité d'études avancées (études québécoises), et René Hardy qui ont accepté de diriger cette recherche à titre de directeur et de codirecteur. Leurs conseils éclairés, leur grande disponibilité et leur non moins grande patience ont fait que j'ai pu mener à terme cette recherche. Ma reconnaissance va également à Monsieur Normand Séguin, directeur du Centre interuniversitaire d'études québécoises, pour son appui.

Je remercie vivement Monsieur Réal Fleury, archiviste de la ville de Trois-Rivières, qui a mis à ma disposition une masse documentaire impressionnante et qui a toujours répondu avec empressement à mes demandes. Enfin, je désire remercier Monsieur Jocelyn Morneau pour ses commentaires et son aide précieuse lors de la mise en forme finale de ce mémoire.

## TABLE DES MATIERES

Remerciements	III
Table des matières	IV
Liste des appendices	V
Listes des tableaux	VI
Listes des figures et des graphiques	VIII
Introduction	1
CHAPITRE 1: Cadre d'analyse et stratégies d'enquête	7
Le développement urbain	8
Le pouvoir municipal	15
Stratégies d'enquête	20
CHAPITRE 2: L'évolution du pouvoir municipal	24
Les structures du pouvoir	25
Les assises sociales du pouvoir municipal	37
CHAPITRE 3: Les stratégies municipales en matière de promotion industrielle	56
Demandes et actions municipales	56
Le XIX <sup>e</sup> siècle: l'aube d'une tradition	62
Le début du XX <sup>e</sup> siècle: une tradition érigée en système	75
Conclusion	86
Appendices	91
Bibliographie	109

## LISTE DES APPENDICES

1- Les élus municipaux trifluviens, 1870-1920	91
2- Les résolutions adoptés par le conseil municipal accordant des avantages à des compagnies	97
3- Les règlements adoptés par le conseil municipal accordant des avantages à des compagnies	101

## LISTE DES TABLEAUX

1- Le nombre d'apparitions des conseillers par catégories socioprofessionnelles, 1870-1920	40
2- Les maires trifluviens par catégories socioprofessionnelles, 1870-1920	40
3- Le groupe des professions libérales au conseil municipal, 1870-1920	41
4- Le groupe des marchands au conseil municipal, 1870-1920	42
5- Le groupe des entrepreneurs au conseil municipal, 1870-1920	43
6- Le groupe du personnel d'encadrement au conseil municipal, 1870-1920	44
7- Les conseillers par catégories socioprofessionnelles, 1870-1920	45
8- La valeur des propriétés des conseillers pour quelques années	49
9- Le nombre d'employés dans quelques établissements en 1889	68
10- L'état des finances municipales en 1877 et en 1892	70

11- La structure industrielle de Trois-Rivières dans le dernier tiers du XIX <sup>e</sup> siècle	74
12- La provenance des demandes de renseignements au bureau de publicité trifluvien pour les années 1914 et 1915	82

## LISTE DES FIGURES ET DES GRAPHIQUES

### LES FIGURES

1- L'organisation municipale en 1888	33
2- L'organisation municipale en 1916	36
3- L'évolution des taux de représentation par catégories socioprofessionnelles, 1870-1920	54

### LES GRAPHIQUES

1- Le nombre d'interventions au conseil municipal concernant la promotion industrielle, 1870-1920	73
--	----

## Introduction

---

Né du commerce des fourrures, Trois-Rivières ne se développe que très lentement aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles. Sa population dépasse à peine 450 personnes en 1663. Parmi celle-ci, on retrouve entre autres quelques nobles, des hommes de métier, des membres du clergé, un petit nombre de bourgeois et des domestiques. Un peu moins de cent ans plus tard, la population s'élève à seulement 808 habitants. Trois-Rivières est alors une petite ville qui a les allures d'un gros village s'il faut en croire le botaniste Pehr Kalm de passage dans la région quelques années auparavant<sup>1</sup>.

À l'instar de celle du Bas-Canada, la population trifluvienne augmente rapidement à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle et dans le premier tiers du siècle dernier. En effet, les effectifs de la ville et de la paroisse font plus que tripler entre 1790 et 1831, passant 1 213 à 3 972 personnes. Troisième ville en importance de la province, sans commune mesure avec Québec et Montréal toutefois, Trois-Rivières compte en 1815, selon Bouchette, environ 320 maisons qui s'étalent le long d'une dizaine de rues étroites et sans pavage<sup>2</sup>. Avec ses nombreux magasins et auberges (on en compte 25 et 14 respectivement en 1831), son couvent, propriété des Ursulines, sa "maison de justice" et sa prison, construite au début des

---

<sup>1</sup> Alain Gamelin et al., *Trois-Rivières Illustrée* (Trois-Rivières, La Corporation des fêtes du 350e anniversaire de Trois-Rivières, 1984), 11.

<sup>2</sup> Joseph Bouchette, *Description topographique de la province du Bas-Canada...* (Londres, W. Faden, 1815), 307 et 309.

années 1820, Trois-Rivières est avant tout à cette époque un centre de services pour les campagnes environnantes. La ville compte encore peu d'établissements de production. Les seuls établissements de production mentionnés par Bouchette en 1815 sont des fabriques de potasse et de perlassé, deux ou trois brasseries, une briqueterie et des boutiques d'artisan<sup>3</sup>. Au recensement de 1831, on dénombre dans la ville un moulin à farine, une fonderie, deux distilleries et trois moulins destinés à la fabrication de l'huile, les moulins à scie étant situés dans la paroisse<sup>4</sup>. La seule activité industrielle d'envergure dans les environs se déroule alors aux forges du Saint-Maurice et ce, depuis 1737. Celles-ci ont donné naissance à un noyau villageois à quelques kilomètres au nord de l'arrondissement trifluvien sur la berge ouest de la rivière Saint-Maurice. Encore dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, une partie des objets manufacturés dans cet établissement est vendue ou expédiée à des marchands trifluviens. Après de nombreux ratés, les forges ferment définitivement leurs portes en 1883 et les habitations à proximité sont transportées ou détruites<sup>5</sup>.

Au début de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, la population de Trois-Rivières se chiffre à 4 936 habitants. La création du diocèse de Trois-Rivières en 1852 confirme le rôle de centre administratif de la ville.

---

<sup>3</sup> *Ibid.*, 308-309.

<sup>4</sup> *Journaux de la Chambre d'Assemblée de la province du Bas-Canada (1832). Recensement et retours statistiques de la province du Bas-Canada (1831)*, Appendice Oo.

<sup>5</sup> A. Gamelin et al., *op. cit.*, 20-25.

C'est également au cours de cette décennie que s'amorce véritablement la croissance de Trois-Rivières. En effet, avec l'ouverture de l'arrière-pays à l'exploitation commerciale des ressources forestières et la construction sur la rivière Saint-Maurice d'estacades permettant d'acheminer les billes de bois à Trois-Rivières, la ville voit s'implanter d'imposantes scieries qui mobilisent une main-d'œuvre abondante et son port, longtemps confiné à un simple rôle d'escale entre Québec et Montréal, devient un important lieu de chargement de la matière ligneuse. En 1871, Les scieries Baptist and Son et St. Maurice Lumber and Land Co., toutes deux actionnées à la vapeur, emploient 150 et 250 individus respectivement. Dix ans plus tard, les deux scieries recensées dans la ville donnent du travail à 505 hommes et 45 garçons. Outre les scieries, on assiste à l'éclosion de divers établissements de production, quelques-uns embauchant plusieurs dizaines d'hommes. Mais la grande majorité ont comme dénominateur commun d'être reliée au secteur du bois (fabriques de portes et fenêtres, d'allumettes, de meubles, de fuseaux et cannelles, de cercueils, de haches, etc.). En fait, au cours de ces années, Trois-Rivières devient le centre nerveux d'un nouvel espace régional qui s'est formé sous l'impulsion de l'économie forestière<sup>6</sup>.

Tributaire des activités du bois, Trois-Rivières subit durement les contrecoups de la dépression économique du monde occidental qui

---

<sup>6</sup> Sur Trois-Rivières dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, voir, René Hardy et Normand Séguin, *Forêt et société en Mauricie. La formation de la région de Trois-Rivières, 1830-1930* (Montréal, Boréal Express/Musée national de l'Homme, 1984), chapitre 6: Monde urbain et forêt; A. Gamelin et al., *op. cit.*, chapitre 2: Trois-Rivières en Mauricie.

provoque l'effondrement des marchés du bois à partir de la seconde moitié des années 1870. Après avoir presque doublée entre 1851 et 1881, la population diminue légèrement au cours de la décennie suivante (8 670 habitants en 1881, 8 334 en 1891). Une seule scierie est en activité en 1891 et emploie seulement une vingtaine d'individus.

Au tournant du XX<sup>e</sup> siècle, s'établit dans la région une centrale hydro-électrique: la Shawinigan Water and Power. Sans accorder à la compagnie la responsabilité du développement économique de Trois-Rivières, on doit tout de même reconnaître qu'elle a contribué à insuffler un nouveau dynamisme dans la région. Nous sommes alors à l'heure de la seconde industrialisation. Des entreprises à grande consommation énergétique et requérant une main-d'oeuvre nombreuse se fixent en Mauricie. Parmi celles-ci, mentionnons la Wabasso Cotton à Trois-Rivières en 1907. En 1910, le gouvernement du Québec vote une loi qui interdit l'exportation du bois de pâte. Cette loi conjuguée à la présence de ressources hydro-électriques favorise la venue de papeteries à La Tuque d'abord, puis à Trois-Rivières. L'effet d'entraînement de ces investissements majeurs sur l'entrepreneuriat local ne se dément pas jusqu'à la grande crise de 1929. La population de la ville, qui s'élève à un peu moins de 10 000 personnes au début du siècle, grimpe à 35 450 en 1931.

Parmi les travaux consacrés à l'histoire trifluvienne, quelques-uns s'intéressent à la question urbaine<sup>7</sup>, d'autres à l'industrialisation<sup>8</sup>, mais aucun n'a encore étudié les liens entre l'administration municipale et l'industrialisation. On souligne parfois les efforts promotionnels déployés par les élus municipaux<sup>9</sup>, mais on ignore toujours l'ampleur véritable du phénomène. Pourtant, pendant près d'un demi-siècle, les élus trifluviens ont pris de nombreuses mesures afin de diversifier les bases économiques de la ville et d'attirer des entreprises génératrices d'emploi. La grande prodigalité de la ville à l'égard de projets pas toujours viables de même que de nombreuses malversations révélées par l'enquête Désy<sup>10</sup> ont eu des répercussions à long terme sur les finances municipales.

Au début de la période couverte par cette étude, soit les années 1870, Trois-Rivières est une ville d'une certaine importance qui dispense à ses résidents, mais aussi aux populations rurales des comtés avoisinants, un éventail assez large de services (commerciaux, judiciaires, religieux et éducatifs). On y retrouve une bourgeoisie anglophone qui exerce une forte

<sup>7</sup> Yvon Thériault, *Trois-Rivières incorporée: 1857-1957* (Trois-Rivières, 1958); François Roy, *Le crépuscule d'un rouge. J.-A. Tessier, maire de Trois-Rivières, et l'enquête Désy de 1920*, mémoire de maîtrise (études québécoises), U.Q.T.R., 1988; A. Gamelin et al., *op. cit.*, chapitre 5.

<sup>8</sup> Jacques Belleau, *L'industrialisation de Trois-Rivières, 1905-1925*, mémoire de maîtrise (études québécoises), U.Q.T.R., 1979; Alain Dion, *L'industrie des pâtes et papiers en Mauricie, 1887-1929*, mémoire de maîtrise (études québécoises), U.Q.T.R., 1981; Pierre Lanthier et Alain Gamelin, *L'industrialisation de la Mauricie. Dossier statistique et chronologique, 1870-1975* (Trois-Rivières, U.Q.T.R., 1981).

<sup>9</sup> A. Gamelin et al., *op. cit.*, 156.

<sup>10</sup> J.-Alfred Désy, *Rapport d'enquête sur les affaires municipales de la cité des Trois-Rivières de 1913 à 1919*, s.l., s.e., 1922.

emprise sur l'économie régionale, et une petite bourgeoisie francophone bien établie, composée essentiellement de membres des professions libérales et de marchands, qui se partagent les diverses fonctions liées à la gestion municipale. L'industrialisation et la diffusion des valeurs intrinsèques au libéralisme des milieux d'affaires trouvent écho chez les élus municipaux qui bientôt tiendront un discours où le progrès devient un thème majeur pendant les deux premières décennies du XX<sup>e</sup> siècle.

Notre mémoire jette un regard sur le rôle de promoteur industriel que se sont donné les élus municipaux trifluviens. Il compte trois chapitres. Dans un premier chapitre, nous posons les bases de notre cadre d'analyse. Inspirée d'études en sociologie et en histoire, nous proposons une brève revue de la littérature américaine, canadienne et québécoise sur le pouvoir municipal et la promotion industrielle. Le deuxième chapitre trace un portrait des élus municipaux principalement à partir de leurs caractéristiques socioprofessionnelles. Ainsi, pourrons-nous déceler s'il existe un lien entre la composition sociale du conseil municipal et le type de promotion industrielle menée à Trois-Rivières. Enfin, le dernier chapitre dresse un bilan de la promotion industrielle à Trois-Rivières entre 1870 et 1920.

## Chapitre 1

### Cadre d'analyse et stratégies d'enquête

---

Le développement du réseau urbain et l'accroissement des populations sont des phénomènes qui ont marqué le continent américain au XIX<sup>e</sup> siècle. En fait, la ville est perçue comme un symbole de progrès, de modernité et de réussite. Pour promouvoir leur développement, un grand nombre de villes canadiennes ont, dans les premiers stades de leur formation, par l'intermédiaire de leur conseil municipal, appliqué des mesures visant à favoriser l'implantation d'industries à l'intérieur de leurs territoires. Elizabeth Bloomfield<sup>1</sup> dénombre environ deux cents de ces villes sur le territoire ontarien. On peut presque parler d'une norme de développement. Qu'en est-il dans les villes plus anciennes? Ne se doivent-elles pas d'emboîter le pas aux villes nouvelles sous peine de voir leur échapper des éléments favorisant la poursuite de leur croissance. C'est effectivement ce qu'affirment David R. Goldfield et Blaine A. Brownell: "/.../ in the nineteenth century, one city's triumph was invariably another city's tragedy. The competition for commerce -the means to success- was fierce"<sup>2</sup>. Le développement urbain est donc devenu un enjeu qui passe par la promotion industrielle. Examinons d'abord l'historiographie sur cette

---

<sup>1</sup> Elizabeth Bloomfield, "Building the City on the Foundation of Factories: the Industrial Policy in Berlin, Ontario, 1870-1914", *Ontario History*, LXXX ,3 (1983): 207-243.

<sup>2</sup> David R. Goldfield et Blaine A. Brownell, *Urban America, from Downtown to Notown* (Boston, Houghton Mifflin, 1979), 111.

question pour ensuite présenter le cadre d'analyse et les stratégies de cette enquête sur Trois-Rivières.

## Le développement urbain

### *a) La croissance urbaine et la promotion industrielle*

À compter du XIX<sup>e</sup> siècle dans l'espace de quelques décennies, on assiste dans l'ouest à la naissance de nombreux centres urbains de moyenne et de grande dimension. Le phénomène a interrogé les chercheurs et suscité plusieurs thèses qui influenceront considérablement l'historiographie urbaine. En parcourant les études nord-américaines sur la croissance urbaine, on constate que les villes de l'ouest ont été les cibles de prédilection des historiens.

En 1967, Charles N. Glaab et Andrew T. Brown publient un ouvrage intitulé *A History of Urban America*<sup>3</sup>. Dans cette synthèse sur le monde urbain, les auteurs traitent de la naissance des villes, de leur croissance et y révèlent la participation active des élites locales. Selon ces auteurs, de nombreuses villes de l'ouest américain doivent leur dynamisme à des agents locaux (des «boosters») propriétaires de biens-fonds importants, qui grâce à la spéculation sur le rail et aux retombées du chemin de fer sur l'économie locale ont favorisé la venue d'entreprises et de travailleurs.

---

<sup>3</sup> Charles Nelson Glaab et Andrew Theodore Brown, *A History of Urban America* (New York, Macmillan, 1983).

C'est à Alan F.J. Artibise qu'on doit d'avoir analysé le «boosterism» comme une "idéologie de la croissance"<sup>4</sup>. Pour lui, l'attitude des «boosters» est l'expression d'un ensemble de valeurs et d'idées relatives à la croissance urbaine. Ainsi définit-il la pensée des «boosters»:

"A belief in the desirability of growth and material success; a desire to encourage growth at the expense of virtually all other considerations; a high degree of community spirit within the local elite coupled with a high degree of distrust for competing elite in other centers; a scorful attitude toward organized labour, farmer, the poor, and anyone who did not support the growth ethic, a loose attachment to social darwinism, and a belief in the special role of local government in fostering urban growth"<sup>5</sup>.

Les hypothèses présentées par Artibise ouvrent une brèche dans une historiographie jusqu'alors trop centrée sur la prépondérance des métropoles. À l'instar d'Artibise, d'autres auteurs mettent en lumière l'importance d'étudier la croissance industrielle à une autre échelle: celle des localités de moyenne dimension. Alors que J.M.S. Careless faisait des métropoles les seuls centres de développement du pays<sup>6</sup>, les études sur différentes localités nous font découvrir de nouvelles perspectives.

<sup>4</sup> Alan F.J. Artibise et Paul-André Linteau, *L'évolution de l'urbanisation au Canada: une analyse des perspectives et des interprétations* (Winnipeg, The Institute of Urban Studies, University of Winnipeg, 1984), 22.

<sup>5</sup> Gilbert A. Stelter et Alan F.J. Artibise, *The Usable Urban Past, Planning and Politics in the Modern Canadian City* (Toronto, Macmillan, 1979), 131.

<sup>6</sup> À propos de J.M.S. Careless, voir Donald F. Davis, "The "Metropolitain Thesis" and the Writing of Canadian Urban History", *Urban History Review/Revue d'histoire urbaine*, XIV, 2 (1985): 95-113.

L'approche utilisée pour étudier la croissance urbaine à travers les «boosters» se répand rapidement chez les historiens de l'ouest. Toutefois, elle perd en rigueur ce qu'elle gagne en diffusion. L'esprit d'initiative des «boosters» devient, à leur jugement, le seul facteur de croissance ou de stagnation des villes sans égard aux conjonctures et aux influences extérieures.

Dans sa thèse de doctorat, Ronald Rudin<sup>7</sup> s'inspire de cette approche pour brosser un tableau des méthodes promotionnelles utilisées dans quatre villes du Québec. Cependant, ses conclusions vont un peu plus loin et prennent aussi en considération les facteurs extérieurs. Mettant en relief les façons de faire dans chacune des municipalités, une de ses conclusions est que les Trifluviens n'ont pas réussi à développer avec succès la structure industrielle locale parce que, en plus d'être majoritairement francophones, donc à l'écart des réseaux de financement bancaire, ils manquent de dynamisme. Pourtant, un survol de l'historiographie nous montre bien que les stratégies et les méthodes utilisées par les municipalités, sous l'action des «boosters», sont similaires dans toutes les régions du pays. On peut donc se demander, comme Dean Beeby<sup>8</sup>, si une étude s'intéressant uniquement à la croissance municipale à travers les incitatifs locaux repose sur des bases solides. Car les forces actives à l'échelle de la société globale influencent

---

<sup>7</sup> Ronald Rudin, *The Development of Four Québec Towns, 1880-1914: a Study of Urban and Economic Growth in Québec*, thèse de doctorat, York University, 1977.

<sup>8</sup> Dean Beeby, "Industrial Strategy and Manufacturing Growth in Toronto, 1880-1910", *Ontario History*, LXXXVI, 3 (1984), 200.

nécessairement la vie des municipalités. La promotion industrielle ne fonctionne pas en vase clos et les promoteurs suivent les courants économiques dominants.

Paul-André Linteau a fait clairement ressortir une des bases sur lesquelles reposent les activités et les stratégies de promotion urbaine. À la lumière du concept de capital foncier, il met en évidence qu'une des principales motivations des promoteurs est d'aménager le territoire de manière à faire augmenter la plus-value foncière<sup>9</sup>. Sur cet aspect, Linteau abonde dans le même sens que François Lamarche pour qui l'espace est un facteur aussi déterminant que l'ensemble du capital injecté dans la circulation. Suivant cette proposition, Lamarche avance qu'il existe un capital spécifique dont le rôle est essentiellement d'organiser et de structurer l'espace et ce, dans le but de réduire les frais de production capitaliste<sup>10</sup>.

Même si l'aménagement du territoire et la mise en valeur du capital foncier sont des dimensions fondamentales de la croissance urbaine, Linteau reconnaît cependant que l'industrie en est le moteur. Dans le débat qu'a soulevé la question de la promotion industrielle, celui-ci se demande si les faveurs accordées sont les principaux facteurs de localisation des entreprises. Il répond avec nuance:

---

<sup>9</sup> Paul-André Linteau, *Maisonneuve ou comment des promoteurs fabriquent une ville 1883-1918* (Montréal, Boréal Express, 1981).

<sup>10</sup> François Lamarche, *Pour une analyse marxiste de la question urbaine* (Québec, Conseil des œuvres et du bien-être de Québec, 1972), 74.

"Le niveau des taxes n'est pas le principal facteur de localisation pour un entrepreneur. Ce qui compte en premier lieu est l'accès au marché et à la disponibilité de main-d'oeuvre /.../. C'est au moment du choix entre ces emplacements, donc dans un deuxième temps, que les avantages /.../ peuvent avoir un effet"<sup>11</sup>.

L'analyse des facteurs liés à la croissance urbaine et à la promotion industrielle ouvre de nombreuses voies de recherche. C'est ainsi que l'étude des acteurs impliqués dans les mécanismes de croissance a vu le jour. Le promoteur est une des figures dominantes de la croissance urbaine et de l'aménagement des nouveaux espaces qu'elle engendre, mais il n'est pas le seul acteur.

#### *b) Les acteurs en présence*

La plupart des travaux sur la promotion industrielle comportent un volet sur la composition socioprofessionnelle des conseils municipaux. On parvient ainsi à saisir les groupes sociaux qui sont le plus directement impliqués dans la définition des différentes politiques de promotion.

Dans un article sur Hamilton au tournant du siècle, les chercheurs Diana J. Middleton et David F. Walker<sup>12</sup> constatent la faible représentation des manufacturiers au poste de maire, ceux-ci se recrutant principalement dans les secteurs de la finance et de l'immobilier. Les auteurs supposent

---

<sup>11</sup> P.-A. Linteau, *op. cit.*, 108.

<sup>12</sup> Diana J. Middleton et David F. Walker, "Manufacturers and Industrial Development Policy in Hamilton, 1890-1910", *Urban History Review/Revue d'histoire urbaine*, VIII, 3 (1980): 20-46.

cependant que grâce à leur présence au conseil en tant qu'échevins et à travers une certaine forme de «lobbying», les manufacturiers exercent tout de même une grande influence et supportent les politiques pro-manufacturières. De plus, les auteurs montrent que les marchands forment un groupe relativement bien représenté à la municipalité (ayant en moyenne 30% des élus au cours de la période). Ainsi, Middleton et Walker concluent avec raison que les gens d'affaires de la localité ont exercé une influence déterminante sur le développement de leur ville.

Robert A.J. McDonald arrive à des conclusions semblables dans son étude sur Vancouver<sup>13</sup>. Il soutient que la connaissance du rôle politique des hommes d'affaires est cruciale pour en arriver à comprendre les décisions prises par les conseils de ville. Aussi a-t-il dressé un portrait des différents conseils municipaux de Vancouver au cours de la période 1886-1914. En raffinant son analyse des groupes socioprofessionnels, comparativement à celle d'Artibise et de Middleton et Walker, il démontre que les gens d'affaires qui s'intéressent à la politique municipale ne se retrouvent pas au sommet de la hiérarchie économique locale mais plutôt vers son centre. McDonald étudie aussi le rôle de la Chambre de commerce locale en tant que groupe de pressions participant aux discours et aux idéologies de la croissance.

---

13 Robert A.J. McDonald, "The Business Élite and Municipal Politics in Vancouver, 1886-1914", *Urban History Review/Revue d'histoire urbaine*, .XI, 3 (1983): 1-14

Les Chambres de commerce, présentes dans plusieurs municipalités, sont formées de gens d'affaires qui souvent sont proches du pouvoir municipal dans la mesure où ils y participent ou y ont participé. Il semble que l'adhésion à la Chambre de commerce soit un passage obligé lorsqu'on désire accéder à une fonction municipale<sup>14</sup>.

L'étude de la promotion industrielle, prise comme un enjeu à l'échelle de la municipalité permet de mesurer le poids des différents groupes impliqués dans le processus décisionnel. Les entreprises, les associations et les élus municipaux en sont les principaux acteurs. On ne peut cerner l'ampleur du phénomène promotionnel en isolant les différents acteurs les uns des autres, leurs intérêts étant plus souvent convergents que divergents lorsqu'il est question de croissance urbaine. Des réseaux de sociabilité, formels ou informels, se constituent à l'échelle de la municipalité et favorisent la circulation d'individus entre les différents groupes. En effet, des liens étroits existent entre les forces économiques et politiques, si bien que le conseil municipal est parfois perçu comme une institution servant à promouvoir la croissance économique plutôt qu'à en contrôler les excès<sup>15</sup>.

---

<sup>14</sup> Voir Roger Levasseur et Normand Séguin, "Mouvement associatif et réseaux informels à Trois-Rivières, 1940-1980", Roger Levasseur (dir.), *De la sociabilité. Spécificité et mutations* (Montréal, Boréal, 1990): 281-296.

<sup>15</sup> David R. Goldfield et Blaine A. Brownwell, *op. cit.*, 169.

## Le pouvoir municipal

### a) *Les élus et la prise de décision*

En cherchant à savoir qui détient le pouvoir plutôt que la façon dont les décisions sont prises, les sociologues américains ont réalisé un certain nombre d'études sur les structures du pouvoir. Leurs travaux présentent diverses méthodes de recherche et d'analyse dont quelques-unes sont fort différentes. On note entre autres dans ce débat important l'affrontement entre la thèse du «power elite» et la thèse «pluralist».

Énoncée principalement par Floyd Hunter<sup>16</sup>, la thèse du «power elite» utilise la «reputational method» pour démontrer que le pouvoir, dans une communauté donnée, est concentré entre les mains d'un groupe restreint d'individus appartenant au sommet de la hiérarchie économique. La méthode «réputational» a comme principale base l'enquête orale. L'auteur a interrogé un groupe d'individus qui connaissaient bien les différentes constituantes du pouvoir local en leur demandant de nommer quarante personnes qui, selon eux, détenaient du pouvoir et de l'influence au sein de leur communauté. Dans un deuxième temps, le chercheur raffine son analyse afin d'identifier les individus qui constituent le noyau dur du

---

<sup>16</sup> Voir le bilan historiographique dressé par Carl V. Harris, "The Underdeveloped Historical Dimension of the Study of Community Power Structure", *Historical Methods Newsletter*, 9, 4 (1976): 195-200.

pouvoir. Cette méthode est évidemment difficile à utiliser dans une perspective diachronique. De plus, même si elle permet sans doute de mieux mesurer la place qu'occupent certains individus actifs dans les coulisses, elle ne nous permet pas de vérifier les modifications de structures et de représentation, ce qui amène l'auteur à affirmer la permanence de ces mécanismes. Pour sa part, l'analyse historique démontre bien qu'à certaines époques, différents groupes sont plus présents dans les instances du pouvoir et que cette situation n'est pas immuable.

Tenant de la thèse pluraliste<sup>17</sup>, interprétation qui veut que le pouvoir soit détenu par plusieurs groupes d'individus, Robert A. Dahl<sup>18</sup> étudie les modalités de la prise de décision à partir de sources diverses. Entrevues, compte-rendus de réunions, journaux et archives municipales lui permettent d'affirmer que les décideurs appartiennent à des strates sociales différentes, et qu'ils ne participent à la prise de décision que dans des secteurs définis. Ce type d'analyse laisse de côté les participants de l'arrière-scène et ne prend pas en compte la longue durée qui permet de saisir les modifications de structures et de représentation.

Parmi les autres méthodes utilisées pour saisir les caractéristiques sociales des dirigeants municipaux et cerner l'évolution de celles-ci au fil du temps, le sociologue Robert O. Shulze propose la méthode dite

<sup>17</sup> traduction libre de «pluralist school».

<sup>18</sup> Robert A. Dahl, *Who Governs? Democracy and Power in an American City* (New Haven et London, 1961).

«positional»<sup>19</sup> qui consiste à recenser les professions et les statuts socio-économiques des individus qui ont occupé des postes électifs municipaux. L'auteur a remarqué que dans les premiers âges d'une ville, les fonctions électives étaient tenues par des hommes appartenant aux strates supérieures de la hiérarchie économique et que cette tendance s'est modifiée au tournant du siècle consécutivement aux mouvements de population et à l'apparition de nouveaux groupes sociaux.

De son côté, Carl V. Harris<sup>20</sup> a recherché l'existence d'une hiérarchie à l'intérieur même des groupes qui exercent le pouvoir. L'étude d'un deuxième ensemble de critères a pour but de déterminer la place qu'occupent les individus dans les groupes d'intérêts économiques locaux en rapport avec les ressources économiques du milieu. L'auteur arrive ainsi à établir une hiérarchie à trois niveaux qui lui permet de mieux saisir la place occupée par les décideurs dans la structure sociale soit: le sommet de la hiérarchie, son centre ou sa base. Ce genre d'analyse plus raffiné nécessite toutefois l'utilisation de sources spécialisées.

Bien qu'il soit une entité juridique spécifique avec ses caractéristiques propres, le conseil municipal ne forme pas un bloc monolithique. Chacun de ses membres a des raisons d'y siéger, des intérêts à y défendre, les siens propres ou ceux d'un groupe, et une idée plus ou moins précise du rôle qu'il doit y tenir. Dans un article portant sur le

<sup>19</sup> Robert O. Shulze, "The Role of Economic Dominants in Community Power Structure", *American Sociological Review*, 23 (1958), 3-9.

<sup>20</sup> Carl V. Harris, *loc.cit*, 198.

conseil municipal de Toronto<sup>21</sup>, Barry J. Kay rapporte que c'est à l'échelle de la municipalité qu'on retrouve le niveau de décision politique le moins formalisé. Selon l'auteur, ce phénomène, attribuable au fait qu'il n'existe pas toujours de partis politiques organisés à l'échelle des municipalités, se vérifie lorsqu'on analyse la constance, ou plutôt l'absence de constances dans la prise de décision.

En fait, B.J. Kay tente de mesurer quels sont les facteurs qui influencent la prise de décision individuelle (le vote) sur un sujet. L'auteur y propose plusieurs hypothèses pertinentes. L'étude révèle, en termes statistiques, que l'âge, la filiation avec des partis politiques nationaux ou provinciaux, l'ancienneté au sein du conseil municipal, la dénomination religieuse et la profession sont tous des éléments déterminants à divers degrés. C'est à travers une analyse sociographique des élus que se dessine le véritable portrait des conseils municipaux.

### *b) Les assises sociales*

La croissance de la population urbaine et la diversification de l'économie locale sont des facteurs qui entraînent des modifications de la structure sociale. Ces changements se reflètent dans la composition des conseils municipaux. De nouveaux groupes veulent participer à la prise de décision. Dans un article portant sur le remplacement des groupes au

---

<sup>21</sup> Barry J. Kay, "A Study of Toronto City Council", *Canadian Journal of Political Science/Revue canadienne de science politique*, IV.,2 (1971): 226-242.

pouvoir, Samuel M. Kipp<sup>22</sup> montre qu'au fur et à mesure que ces groupes se remplacent, le rôle des élus et la signification de leur fonction se transforment. Dans les années 1880, la fonction de maire ou de conseiller représentait davantage un titre honorifique qu'une responsabilité sociale. L'élu est le porte-étendard, le défenseur des valeurs de la communauté. Il veille à l'harmonisation des nombreux intérêts particuliers. Cet aspect de la fonction, remarqué chez les Américains, s'applique également au contexte canadien. Kipp remarque que c'est au début du XXe siècle que de nouveaux groupes, plus près du milieu des affaires, prennent une place grandissante sur la scène de la politique municipale et que les rôles des élus se précisent. Participant à la fois à des associations prestigieuses et à des clubs sociaux «sélects», ces nouveaux prétendants au pouvoir sont jeunes et dynamiques. Nouvellement arrivés dans la communauté, ils pressentent que leur réussite personnelle passe par le développement de la structure industrielle de leur communauté.

L'importance d'étudier la composition du conseil municipal en tenant compte de la représentation des différents groupes sociaux nous permet de comprendre dans quelle mesure les décisions sont influencées ou déterminées par les intérêts des élus. Les rapports qu'entretiennent les divers groupes locaux forment un tissu complexe de liaisons et d'oppositions.

---

<sup>22</sup> Samuel M. Kipp, "Old Notables and Newcomers: The Economic and Political Elite in Greensboro, North Carolina, 1880-1920.", *Journal of Southern History*, 43, 3 (1977): 373-394.

## Stratégies d'enquête

Sans négliger complètement l'étude de la participation des autres intervenants, notre mémoire privilégiera l'étude du pouvoir municipal. Car les élus, qui possèdent en conseil un certain nombre de pouvoirs de gestion, de législation et d'organisation, sont les principaux protagonistes de la promotion industrielle à Trois-Rivières.

Notre première démarche a consisté à identifier les élus municipaux depuis 1870 jusqu'à 1920. Puis, à travers les procès-verbaux des assemblées du conseil et divers autres sources, nous avons identifié les professions des élus et les avons regroupées à l'intérieur de catégories socioprofessionnelles qui permettront d'étudier l'évolution de la représentation des différents groupes sociaux au cours de la période.

Au-delà de la recension et de l'analyse des caractéristiques socioprofessionnelles, l'analyse des assises sociales doit prendre en considération un certain nombre d'autres critères. L'étude des réseaux associatifs, quoique parfois laborieuse parce qu'elle nécessite le recouplement de plusieurs sources, permet de reconnaître certains des échelons que doit gravir un individu afin d'accéder à un siège au conseil municipal. Dans le cadre de ce mémoire, nous étudierons cet aspect à partir d'un échantillon d'individus sélectionnés de façon à obtenir une représentativité la plus objective possible. Il est composé de 96 individus élus ou nommés au conseil au cours d'années témoins. Les années retenues

se répartissent de façon égale dans le temps, soit aux cinq ans à compter de 1870.

C'est aussi à partir de ce même échantillon que nous tenterons de cerner la place qu'occupe le capital foncier dans la vie économique des élus. Les rôles d'évaluation et de perception ont permis de relever tous les lots et les terrains possédés par les membres des différents conseils<sup>23</sup>.

La participation des élus à la vie politique provinciale et fédérale fera également l'objet d'une brève analyse. Nous sommes parvenues à identifier l'allégeance politique d'environ 40% du total des élus trifluviens pour la période étudiée. En effet, la "partisannerie politique" est étroitement liée à la vie municipale<sup>24</sup> et influence la prise de décision.

Ces différents aspects de la vie des élus seront étudiés dans le but de mieux connaître les assises du pouvoir à Trois-Rivières à l'époque où la promotion industrielle est un enjeu important au sein de la municipalité. Nous voulons démontrer que cet enjeu, à l'échelle de la localité, entraîne la formation et la cohésion de groupes qui, en fonction de leurs intérêts propres, participent à des stratégies de liaison et d'influence en vue de la réalisation de leurs objectifs communs.

---

<sup>23</sup> Les années témoins sont :1870, 1875, 1880, 1885, 1890, 1895, 1900, 1906 (la ville de Trois-Rivières n'a pas dressé de rôle d'évaluation en 1905), 1910, 1915 et 1920.

<sup>24</sup> Voir à ce sujet François Roy, *Le crépuscule d'un rouge: J.-A. Tessier maire de Trois-Rivières et l'enquête de Désy 1920*, mémoire de maîtrise (études québécoises), U.Q.T.R., 1988.

L'étude de la promotion industrielle en tant que telle comporte nécessairement un volet plus descriptif qui permet de mesurer les résultats des différents moyens utilisés par les acteurs en place. À l'aide des procès-verbaux de divers organes municipaux, de la correspondance entre la municipalité et les entreprises et de nombreux règlements, nous dresserons un portrait des activités promotionnelles à Trois-Rivières.

Le mouvement trifluvien d'encouragement à l'industrie débute vers la fin de la décennie 1870. Au cours des trois décennies suivantes, les différents conseils municipaux accorderont de nombreuses exemptions de taxes aux compagnies désireuses de s'établir sur le territoire trifluvien. C'est aussi à cette période qu'apparaît l'octroi de sommes d'argent ou de terrains qui ont pour but d'inciter la venue d'entreprises. A l'aube du XX<sup>e</sup> siècle, sous les pressions des milieux d'affaires et de «L'Association des citoyens de Trois-Rivières», la promotion industrielle prend un nouveau visage et se structure davantage. Le conseil municipal forme, avec la Chambre de commerce locale, un comité de publicité, puis un Bureau de publicité sous la direction d'un secrétaire permanent.

L'étude des méthodes, des arguments et des stratégies mises en place par certaines organisations (Chambre de commerce, comité de citoyens, conseil municipal...) et par certains groupes (élus, gens d'affaires, membres de différentes associations) de même que les résultats de la promotion industrielle (nombre d'entreprises, création d'emplois etc.) forment ici la trame sur laquelle reposera notre étude des rapports qu'entretiennent les élus municipaux avec la promotion industrielle. Les élus municipaux

remplissent ici le rôle d'intermédiaires, de médiateurs entre les différents intervenants de la société locale, mais aussi entre ces derniers et des ensembles plus larges (par exemple les instances politiques provinciale, fédérale et les entreprises). C'est sous cet angle que s'élabore notre étude des élus municipaux.

## Chapitre 2

### L'évolution du pouvoir municipal

---

L'adoption en 1845 d'une loi stipulant que les paroisses du Bas-Canada doivent être constituées en corporation et leurs affaires administrées par un conseil composé de sept membres, y compris un maire élu parmi ceux-ci, est à l'origine cette même année de la formation du premier conseil municipal trifluvien. La ville ne sera cependant incorporée qu'en 1857.

Notre étude des élus municipaux commence en 1870, alors qu'on a déjà l'habitude de la démocratie municipale, pour se terminer au début des années 1920. Le choix de cette période n'est pas fortuit. C'est en 1870 que le gouvernement provincial, dans le but de stimuler le développement industriel, adopte une loi accordant aux conseils municipaux le droit d'exempter de taxes et d'impôts pour une période de dix ans les établissements industriels intéressés à s'établir sur leurs territoires, à l'exception des moulins à farine et des distilleries<sup>1</sup>. Quelques années plus tard, la ville de Trois-Rivières se lance dans la promotion des activités industrielles. À l'autre bout, le début des années 1920 est marqué par l'adoption d'une loi sur les affaires municipales qui, entre autres, interdit

---

<sup>1</sup> *Statuts de la Province de Québec*, 34 Vict., chap. XVIII (1870): *Acte pour encourager l'introduction et l'établissement de nouvelles manufactures en cette province*. À propos de cette loi, voir Marcel Hamelin, *Les premières années du parlementarisme québécois (1867-1878)* (Québec, P.U.L., 1974), 79-81.

dorénavant aux municipalités d'aider de façon directe ou indirecte un établissement industriel ou commercial<sup>2</sup>, et par le dépôt du rapport Désy qui dénonce les pratiques des autorités trifluviennes en matière de promotion industrielle<sup>3</sup>. Afin de mieux comprendre les interventions de la ville en vue d'encourager les investissements industriels, il importe, croyons-nous, de connaître les structures du pouvoir municipal et les agents qui les ont investies. En ce sens, nous insistons en premier lieu sur la formation et l'évolution des organes de décisions (le conseil), et des organes administratifs ou de fonctionnement (les comités et les départements) ainsi que les rapports qu'ils entretiennent entre eux. Nous nous attarderons en second lieu, à tracer le profil social des élus municipaux, en prenant en compte les caractéristiques suivantes: la profession, la propriété foncière et l'allégeance politique.

### **Les structures du pouvoir**

L'étude de la structure municipale et du processus électoral nous permettra de mieux comprendre les mécanismes d'accession à un siège au conseil municipal et d'apprécier les niveaux de responsabilité des diverses instances municipales et le poids du conseil dans le processus administratif tant au niveau de la prise de décision qu'à celui de sa mise en application.

---

<sup>2</sup> *Statuts de la Province de Québec*, 11 George V, chap. 48 (1921): *Loi amendant les Statuts refondus, 1909, les Statuts refondus, 1888, et le Code municipal de Québec, relativement aux affaires municipales* (section 14); *Le Nouvelliste*, 25 octobre 1922.

<sup>3</sup> J.-Alfred Désy, *Rapport d'enquête sur les affaires municipales de la cité des Trois-Rivières de 1913 à 1919*, s.l., s.e., 1922.

Les sources utilisées pour décrire le pouvoir formel des instances municipales sont principalement les statuts refondus de la charte municipale des années 1888 et 1916 de même que certains amendements majeurs adoptés par le conseil entre 1875 et 1901. L'amendement de 1875, *Amends and consolidate the act of incorporation of the city of Three-Rivers and the various acts which amends the same*<sup>4</sup>, traite principalement du processus électoral, des qualités requises par la loi pour l'obtention du droit de vote, et fixe le cens électoral. En 1901, la *Loi révisant et refondant la charte de la cité de Trois-Rivières*<sup>5</sup> s'intéresse au processus électoral, à la composition du conseil et à la durée des mandats. Ces trois amendements permettent de mieux comprendre les changements apportés au conseil entre la publication des statuts refondus.

#### a) *Le processus électoral*

Jusqu'en 1901, les élections municipales se déroulent en juillet et le conseil au complet doit se représenter devant les électeurs municipaux. Comme le stipule l'amendement de 1875, pour avoir le droit de vote, un individu doit avoir 21 ans et être propriétaire de biens immeubles pour une valeur d'au moins 200 \$ ou payer un loyer annuel de plus de 30 \$. L'électeur doit tenir feu et lieu dans les limites de la cité et avoir acquitté ses taxes et ses charges municipales au moins trente jours avant la tenue du

---

<sup>4</sup> *Statuts de la Province de Québec*, 38 Vict., chap. LXXII (1875).

<sup>5</sup> *Statuts de la Province de Québec*, 54 Vict., chap. XLIV (1901).

scrutin. L'amendement de 1901 modifie la durée des mandats. Dès lors, leur durée passe à deux ans pour le maire et à trois ans pour les échevins. Des élections auront tout de même lieu tous les étés et quatre échevins sur douze devront aller en élection à tour de rôle. Toujours en 1901, afin de se qualifier comme électeur municipal, un homme de plus de 21 ans doit posséder en son nom ou au nom de son épouse, ou être usufruitier de propriétés d'une valeur minimale de 200 \$ ou payer un loyer annuel de 80 \$. S'il possède des biens en copropriété, sa part (valeur total/nombre de propriétaires) doit être égale ou supérieure à 200 \$. En 1911, une modification importante à la charte autorise les veuves ou filles majeures, inscrites au rôle d'évaluation pour une valeur de 200 \$, à voter aux élections municipales. Le montant du loyer annuel est fixé à 40 \$. Les statuts refondus parus en 1916 indiquent que le maire et les échevins sont élus pour une période de quatre ans à la majorité des électeurs. L'élection de trois échevins sur six a lieu tous les deux ans, à tour de rôle.

Le maintien du cens électoral fixé à 200 \$ de 1870 à 1916, l'abaissement du loyer annuel requis, de même que l'élargissement du droit de vote à une certaine catégorie de femmes dénotent une amorce de démocratisation du processus électoral municipal. En maintenant le cens électoral et en abaissant le loyer annuel, on permet à de plus en plus de gens de participer au choix de leurs représentants.

Les hommes qui désirent briguer les suffrages doivent respecter certaines conditions fixées par la loi. En 1875, un candidat à la mairie doit avoir 21 ans, être né ou naturalisé "citoyen de Sa Majesté", avoir le droit

de vote et ne pas être "officier de pleine paie" de l'armée ni être dans les ordres ou ministre du culte; il ne doit pas non plus faire partie des officiers municipaux<sup>6</sup> ou avoir des intérêts avec la ville. L'aspirant à la mairie doit, au moment de l'élection, avoir sa résidence et sa principale place d'affaires à Trois-Rivières depuis plus d'un an. La valeur de ses propriétés doit s'élever à plus de 2 000 \$. Les qualités requises pour accéder à l'échevinage sont les mêmes que pour la mairie, seule la valeur des propriétés est différente, soit 1 600 \$, et un conseiller doit posséder une valeur de 1 000 \$. En 1901, un individu peut accéder à l'échevinage ou à la mairie s'il possède 1 200 \$ pour un candidat échevin, 2 000 \$ pour la charge de maire et ce, trois mois avant la tenue des élections. En 1916, le cens d'éligibilité pour les candidats à la mairie et pour les échevins s'abaisse à 600 \$. Aux qualités exigées par la loi, s'ajoute la capacité de lire et d'écrire. La charte stipule que savoir écrire son nom est insuffisant. Fait à noter, un individu doit conserver toutes les qualités requises par la loi et le cens d'éligibilité durant la totalité de son mandat. Si l'une des conditions vient à manquer, il doit démissionner.

Le processus de remplacement des élus démissionnaires, soit parce qu'ils ne remplissent plus les conditions prescrites par la loi ou pour toutes autres raisons telle qu'une absence trop prolongée au conseil, un décès ou autre, est inscrit dans la charte. Dans le cas où on doit remplacer un

---

<sup>6</sup> Le terme officier municipal regroupe en fait une catégorie d'employés municipaux qu'on associe aujourd'hui au fonctionnaire municipal. Afin de faciliter la lecture du texte, nous utiliserons dorénavant le terme fonctionnaire.

échevin, le conseil nommera par une motion nécessitant la majorité des voix au conseil un substitut parmi les électeurs municipaux remplissant toutes les conditions stipulées par la charte. Si on doit remplacer le maire, le conseil le choisit obligatoirement parmi ses membres. Cette façon de procéder donne parfois lieu à un véritable jeu de "chaise musicale" où durant une même assemblée un individu peut démissionner et être renommé au conseil afin de permettre la nomination d'un non-élu au poste de maire. Un individu nommé doit obligatoirement se présenter aux prochaines élections.

Nous avons déjà parlé d'un accès plus large au droit de vote, d'une certaine démocratisation des élections municipales. Le phénomène s'observe aussi en ce qui a trait aux candidats, puisque l'accessibilité aux postes électifs est encore davantage facilitée. L'abaissement du cens d'éligibilité qui passe de 2 000 \$ en 1875 à 600 \$ en 1901 permet à plus d'individus de se présenter aux différentes charges municipales. C'est peut-être ici que se traduit avec le plus de force la démocratisation du système municipal. Cependant, de la possibilité de se présenter aux élections municipales et le fait d'être élu, il y a une marche que peu d'individus franchissent.

#### *b) Le conseil*

Figure dominante parmi les élus municipaux, le maire a des droits et des devoirs relativement restreints en vertu de la charte municipale. Formellement, il possède peu de pouvoirs. Selon la charte, le maire a le

droit de contrôle et de surveillance des fonctionnaires municipaux au même titre que les comités permanents, et il voit, toujours comme ceux-ci, à l'observation impartiale des règlements municipaux. Le maire a le devoir de suggestion mais il ne peut pas prendre part aux discussions en conseil et il n'a le droit de vote qu'en cas d'égalité. Il ne peut agir comme président lorsque le conseil se réunit en comité général. Le maire est membre d'office du bureau de santé où il préside les assemblées et il agit comme juge de paix. En 1916, en réaction à un mouvement d'obstruction, la charte précise que le maire ne peut refuser de signer ou d'approuver un règlement adopté par la majorité du conseil.

Le maire possède peu de pouvoirs véritables, mais son rôle de représentant de la municipalité est auréolé d'un grand prestige. Comme la municipalité ne peut se passer de ce personnage, on prévoit le poste de pro-maire. Cette fonction ne confère aucun privilège à son titulaire tant que le maire est présent, mais elle lui accorde tous les rôles et devoirs du maire si celui-ci est absent. Si la charge de maire devient vacante, c'est en général le pro-maire qui est nommé. Cette façon de faire est la norme jusqu'à ce que la charte soit modifiée en 1915. Cette année-là, la charte municipale décrète que dorénavant "en cas de vacances à la mairie, il faudra recourrir à l'élection pour donner un successeur au maire démissionnaire" au lieu de nommer *ipso facto* le pro-maire<sup>7</sup>.

---

<sup>7</sup> *Le Nouvelliste*, 1 octobre 1923.

"La cité de Trois-Rivières est représentée et gouvernée et ses affaires administrées par un conseil électif"<sup>8</sup>. La composition du conseil municipal est déterminée par la charte. En 1875, il est composé d'un maire, de quatre échevins qui représentent les quartiers de la ville et de huit conseillers élus par l'ensemble des votants. En 1882, un amendement à la charte abolit la fonction de conseiller et à l'élection suivante, les conseillers deviennent des échevins, donc représentants de quartiers. On retrouve alors trois échevins par quartier. En 1916, le nombre d'échevins passe à huit. À l'intérieur même du conseil, on prévoit la mise en place de comités permanents<sup>9</sup>. En 1875, les comités sont composés de trois membres chacun, un échevin siège donc normalement au sein de deux comités. Chaque comité (finances, chemin, feu, police, éclairage, commune, marché, santé) est responsable de l'administration et de la surveillance des employés, des fonctionnaires municipaux et des contracteurs. Les comités doivent aussi voir à l'exécution impartiale des règlements municipaux relatifs à leur département. En 1888, deux comités s'ajoutent à la liste: aqueduc et hôtel de ville (*figure 1*). En 1911, un réaménagement des différentes responsabilités amène une diminution du nombre de comités en raison de la fusion de quelques-uns. On retrouve alors le comité des finances, feu et police, aqueduc et drainage, éclairage, santé, propriétés municipales, ponts et traverses. À partir de 1916, une disposition de la charte permet au

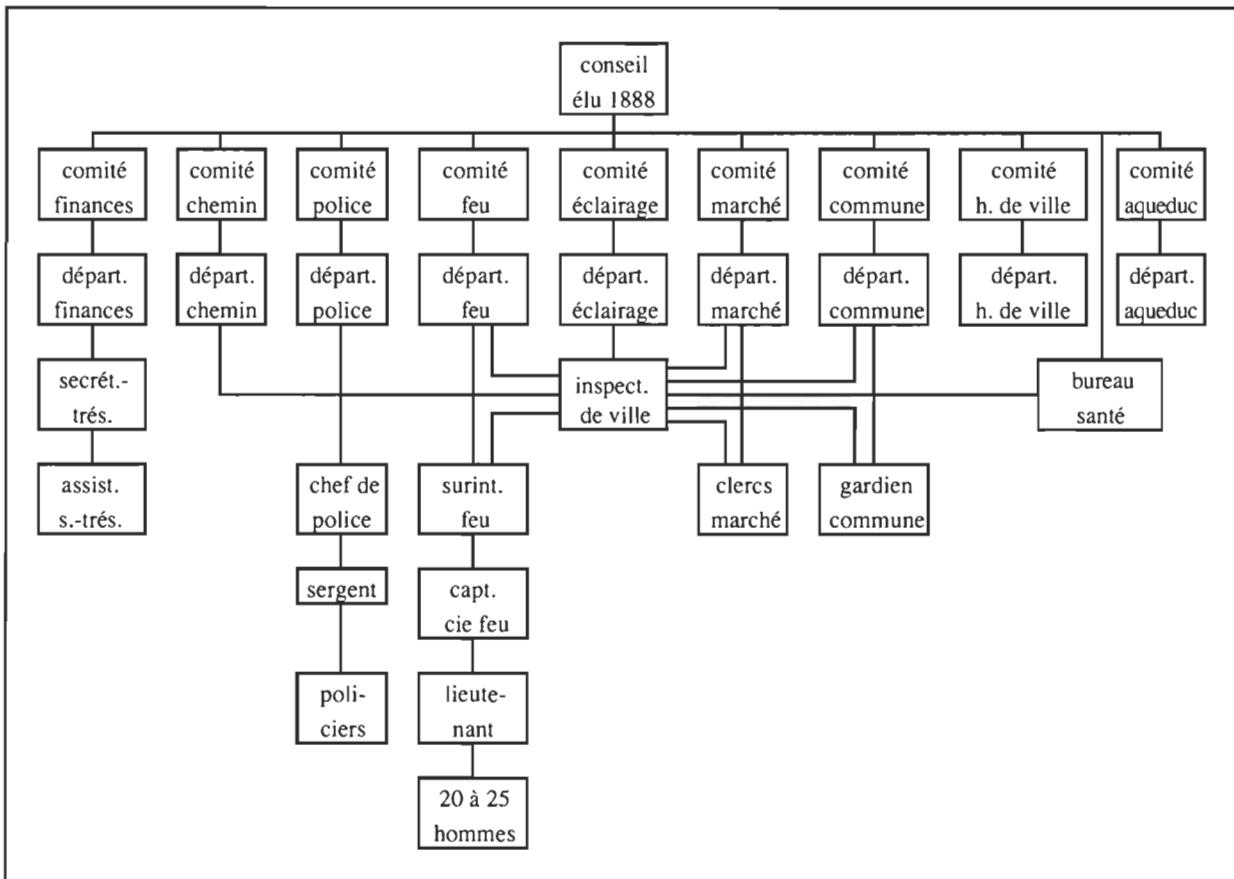
---

<sup>8</sup> *Charte de la cité des Trois-Rivières refondue et compilée par ordre du conseil de la cité, Trois-Rivières, Imprimerie commerciale, 1916.*

<sup>9</sup> En 1912, les comités permanents prennent le nom de commissions permanentes.

conseil de former autant de comités qu'il lui semble nécessaire alors qu'auparavant, elle stipulait un nombre fixe de comités. Malgré cette nouvelle disposition, on ne voit pas apparaître beaucoup de nouveaux comités. Leur nombre demeure autour de la dizaine avec la fusion de comités en 1911. La création de nouveaux "départements administratifs", moins liés aux comités permanents, changera le visage de l'administration municipale. La formation de ces départements amorce l'autonomisation des deux instances (le conseil et l'administration), processus qui sera achevé vers les années 1930. Jusqu'alors, le conseil avait la main mise sur l'ensemble de l'organisation municipale.

FIGURE 1  
L'organisation municipale en 1888



Source: Charte et règlements de la cité des Trois-Rivières, 1888.

Parallèlement à la formation des comités permanents, on assiste épisodiquement à la formation de comités spéciaux. Composés de membres du conseil et de spécialistes, ces comités ont pour mission d'étudier et de rédiger un rapport sur une question donnée, telle que les finances municipales, les mesures d'hygiène, etc. Ces comités spéciaux sont créés selon les besoins sur motion d'un membre du conseil. Les membres des comités spéciaux sont tenus de rédiger un rapport qui n'est adopté en

conseil que si la totalité des membres du comité ont signé; le conseil n'accepte pas de rapport minoritaire. Une fois le rapport reçu et adopté par le conseil, le comité est dissout sans qu'il ne soit nécessaire pour les échevins de voter cette dissolution.

### *c) L'appareil administratif*

Les pouvoirs conférés au conseil par la charte laisse entrevoir l'omnipotence du conseil élu sur toute l'organisation municipale. Le déroulement des séances du conseil confirme qu'il existe très peu de pouvoirs réels délégués aux fonctionnaires municipaux; il s'agit davantage de devoirs et de responsabilités. Les fonctionnaires municipaux sont nommés par le conseil et leurs dépenses doivent être approuvées. Ils doivent de plus rédiger et déposer au conseil des rapports d'activités sur une base régulière. La principale tâche des fonctionnaires municipaux est sans doute d'assurer un suivi des décisions du conseil.

Le secrétaire-trésorier du conseil est le fonctionnaire le plus important de la structure municipale, du moins jusqu'au tournant du XX<sup>e</sup> siècle. Nommé par le conseil, il assiste à toutes les assemblées et dresse les procès-verbaux. Il est le gardien du sceau de la cité, tient les comptes et assure la perception des taxes de la municipalité.

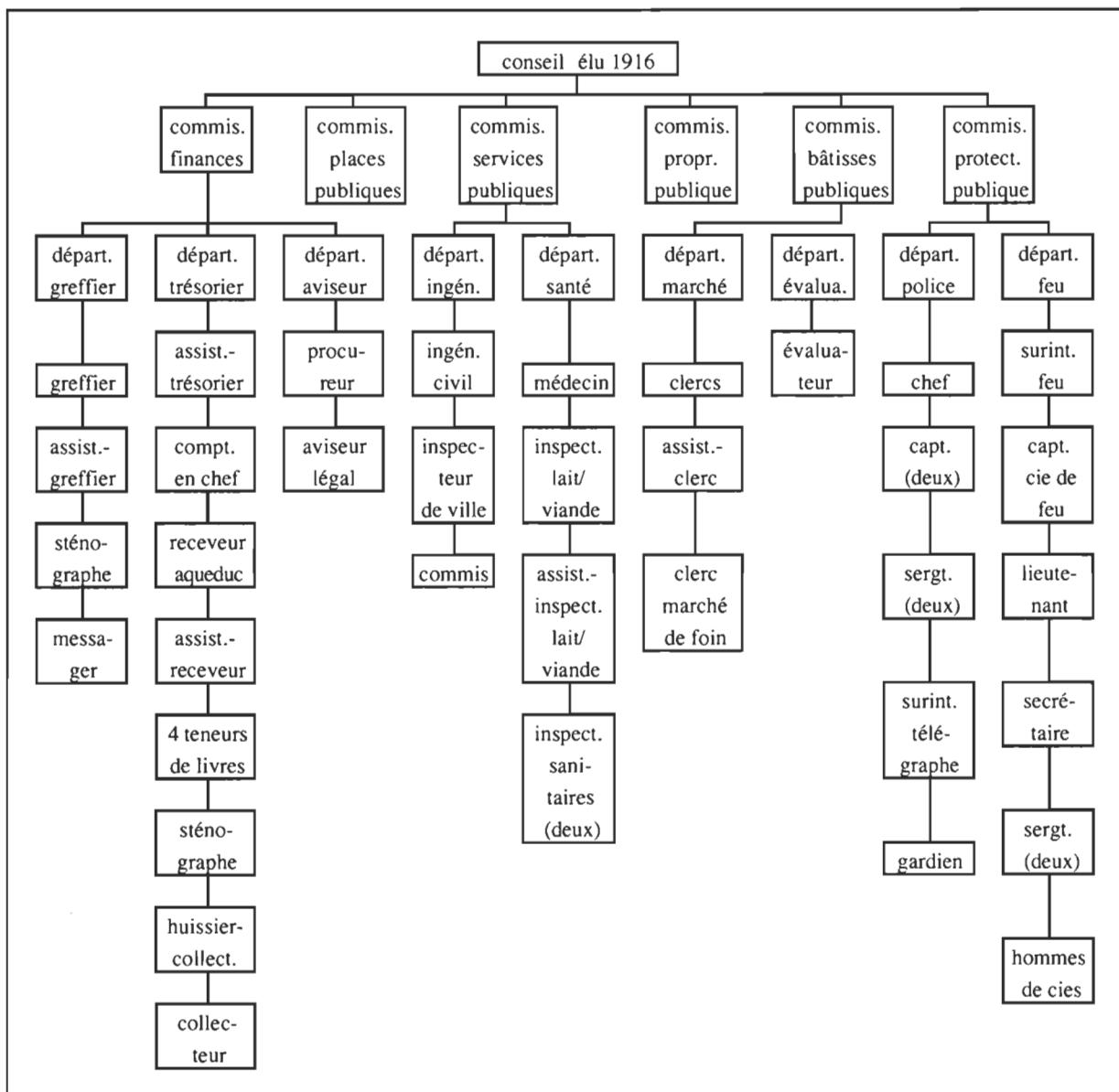
Autre figure importante de la structure municipale, l'inspecteur de la ville, nommé par le conseil, voit à l'exécution de tous les règlements municipaux, à l'exception des règlements de police. Il est le surintendant

des chemins et des places publiques et le grand responsable de l'entretien du territoire municipal.

Au fur et à mesure que progresse la croissance urbaine et que se multiplient les responsabilités de gestion, des nouveaux fonctionnaires municipaux s'ajoutent à la structure. En 1913, un règlement particulier (le chapitre 237, *Règlement concernant la nomination des officiers généraux et de certains employés du conseil et déterminant leurs devoirs et attributions*) donne un portrait précis du personnel municipal. Le poste de secrétaire-trésorier du conseil est scindé pour faire place à un greffier et à un trésorier. Le greffier est préposé à la garde des archives municipales. Le trésorier, pour sa part, est responsable des deniers de la cité et des différents départements. Des auditeurs sont nommés pour vérifier le travail du contrôleur. L'inspecteur de la ville n'est plus le principal surintendant des chemins et des places publiques; cette fonction est maintenant assumée par l'ingénieur de la cité, dont il devient l'assistant. L'ingénieur de la cité, qui doit posséder une formation professionnelle en génie et en arpantage, est responsable de la construction et de l'administration des travaux de voirie, de drainage et d'aqueduc (*figure 2*).

La spécialisation des divers services municipaux engendrée par l'accroissement de la population, le développement des infrastructures urbaines et l'industrialisation suggèrent l'embauche d'un personnel de plus en plus qualifié.

FIGURE 2  
L'organisation municipale en 1916



Sources: Loi revisant et refondant la charte de la cité des Trois-Rivières, 1901; Charte et règlements de la cité des Trois-Rivières et Supplément aux règlements de la cité des Trois-Rivières, 1911; Règlements concernant la nomination des officiers généraux et certains employés du conseil et déterminant leurs devoirs et leurs attributions, 1913; Charte de la cité des Trois-Rivières refondue et compilée par ordre du conseil de la cité, 1916.

## Les assises sociales du pouvoir municipal

Les élus municipaux, nous l'avons vu, forment le noyau dur du pouvoir municipal au cours de la période étudiée. Nous avons voulu dresser leur portrait, pour ainsi mieux saisir ce qu'ils partagent, ce qu'ils ont en commun et ce qui, croyons-nous, fait qu'ils tiendront pendant plus de cinquante ans un discours relativement homogène sur la promotion industrielle et le progrès.

Pour l'identification des élus, nous avons utilisé les procès-verbaux du conseil municipal. A chaque élection ou à chaque changement au conseil, tous les renseignements y sont consignés. Dépouillés de façon systématique, nous avons pu y repérer le nom des élus, leur profession et parfois d'autres renseignements. Nous avons dû compléter dans certains cas l'identification des professions à l'aide des bottins d'adresses<sup>10</sup> de la ville et des journaux locaux. Nous avons recensé 132 individus ayant siégé au conseil municipal de 1870 à 1920. Certains y sont restés plusieurs années, d'autres, quelques semaines seulement.

La première dimension analysée est celle du statut socio-professionnel. L'analyse des professions permet en effet de bien situer les élus dans les hiérarchies et dans la socio-économie de la localité. Précisons

---

<sup>10</sup> *Almanach des adresses. Guide de la cité et du diocèse des Trois-Rivières*, Trois-Rivières, N. Marchand, 1884; *Almanach des Trois-Rivières*, Trois-Rivières, J.-A. Charbonneau, 1912.

d'entrée de jeu que le nombre de professions et les pourcentages exprimés dans les tableaux ne correspondent pas au nombre réel d'individus. Le traitement des données par décennie oblige à compter plus d'une fois le même élu. De plus, nous avons rencontré un certain nombre d'individus qui ont changé de profession.

Compte tenu du nombre restreint d'élus, la classification des divers intitulés de profession s'est faite par le regroupement en des catégories assez larges afin d'éviter les cas de sous-représentation qu'aurait entraîné une grille de classement trop fine<sup>11</sup>. Le faible nombre d'élus et d'intitulés de profession ne se prêtait pas à l'utilisation d'une grille plus élaborée. Après analyse, nous avons donc établi une grille où cinq grandes catégories socioprofessionnelles ont été retenues: les «marchands», les «entrepreneurs», les «membres des professions libérales», le «personnel d'encadrement», et les «autres».

Sous l'intitulé «marchands», sont regroupés les individus qui sont propriétaires d'un commerce dans le secteur des biens de consommation comme les épiciers, les marchands généraux, ceux plus spécialisés (marchands de grains, de foin, commerçants de beurre et de fromage), les

<sup>11</sup> Pensons, entre autres, à celle élaborée par des membres de SOREP avec laquelle nous avons tenté de composer. Sur cette grille de classement, voir: Gérard Bouchard, Christian Pouyez et Raymond Roy, "Le classement des professions par secteurs d'activité: aperçu critique et présentation d'une nouvelle grille", *L'actualité économique*, 55, 4 (1979): 585-605; Gérard Bouchard et Christian Pouyez, *Le problème des catégories socio-professionnelles dans les sciences sociales: un essai de construction empirique*, Chicoutimi, U.Q.A.C., 1979, 102 p. (Document de travail no 35); des mêmes auteurs, "Les catégories socio-professionnelles: une nouvelle grille de classement", *Labour/Le Travail*, 15 (1985): 145-163; Gérard Bouchard, "L'utilisation des données socio-professionnelles en histoire: le problème de la diachronie", *Histoire sociale/Social History*, XVI, 32 (1983): 429-442.

négociants, les importateurs, etc.) Ont été exclus de cette catégorie les marchands de bois classés dans la catégorie «entrepreneurs», puisqu'ils sont propriétaires de scieries. C'est aussi dans la catégorie «entrepreneurs» qu'on retrouve les propriétaires de petits ateliers de production ou les artisans (forgeron, menuisier, sellier, boulanger, orfèvre), les propriétaires d'établissements de services (par exemple, les hôteliers), les manufacturiers et les entrepreneurs généraux. Sous l'appellation «membres des professions libérales» on retrouve des avocats, des notaires, des médecins et des pharmaciens mais aussi des ingénieurs, des arpenteurs etc. Le «personnel d'encadrement» forme une catégorie plus éclectique composée de gérants, de surintendants de grandes entreprises, de quelques agents et de cadres du secteur public. La dernière catégorie, «autres», est composée de bourgeois, de rentiers et de quelques individus dont la profession n'est pas mentionnée.

Les membres des professions libérales sont traditionnellement associés à la vie municipale trifluvienne. Le prestige lié à cette profession de même que les revenus permettant à ces praticiens de s'associer à une certaine élite économique en font des candidats de choix. Ils représentent le tiers des élus au cours de la période étudiée (*tableau 1*). Ce sont également des membres des professions libérales qui ont le plus souvent occupé le poste de maire (83,3%) (*tableau 2*), dont 11 ont oeuvré dans le domaine juridique (surtout des avocats).

**TABLEAU 1**  
**Le nombre d'apparitions des conseillers**  
**par catégories socioprofessionnelles,**  
**1870-1920**

catégorie	nbre	%
professions libérales	59	32,2
marchands	50	27,3
entrepreneurs	45	24,6
personnel d'encadrement	14	7,7
autres	15	8,2
total	183	

Note: Le nombre d'apparitions d'une profession diffère du nombre d'individus parce que certains d'entre eux ont changé de profession au cours des ans ou ont détenu plus d'un mandat. Mentionnons qu'il s'agit de mandats électoraux qui sont de durées variables au cours de la période étudiée.

Sources: données colligées par l'auteur à partir de diverses sources.

**TABLEAU 2**  
**Les maires trifluviens**  
**par catégories socioprofessionnelles,**  
**1870-1920**

catégorie	nbre
marchands	1
entrepreneurs	1
profession libérales	15
autres	1
total	18

Sources: données colligées par l'auteur à partir de diverses sources.

Bien que perdant du terrain, les hommes de loi demeurent majoritaires parmi les membres des professions libérales tout au long de la

période (*tableau 3*). Le secteur de la santé vient en second lieu alors que les autres professions libérales (ingénieurs, arpenteurs, etc.) ne sont représentés au conseil municipal que dans les années 1910. C'est au cours de la décennie 1901-1910 que de grandes entreprises commencent à s'installer à Trois-Rivières contribuant ainsi à diversifier la structure sociale et favorisant l'émergence de nouveaux groupes sociaux.

TABLEAU 3  
Le groupe des professions libérales  
au conseil municipal,  
1870-1920

sous-ensemble	1870-1880 nbre	1881-1890 nbre	1891-1900 nbre	1901-1910 nbre	1911-1920 nbre
droit	16	11	6	5	5
santé	1	2	2	4	2
technique		1	1		2
total	17	14	9	9	9

Sources: données colligées par l'auteur à partir de diverses sources.

Le groupe des marchands est aussi traditionnellement associé au pouvoir municipal (*tableau 4*). Il ne forme pas un ensemble homogène. On y rencontre des marchands dont le fonds de commerce est évalué à moins de 1 000 \$ et d'autres de plus grande envergure comme Joseph-L. Fortin, dont le fonds de commerce s'élève à 30 000 \$. Les marchands spécialisés sont identifiés ainsi en raison de leur appellation professionnelle plus précise. Les importateurs forment un sous-ensemble distinct. Leurs activités sont différentes de celles des autres marchands (distribution,

import-export, etc.). Peu de grossistes ou d'importateurs s'intéressent à l'administration municipale, phénomène qui pourrait être lié au fait que leur rayonnement économique dépasse les limites de la municipalité pour s'étendre à la région. On retrouve davantage ces individus à la Chambre de commerce ou dans des associations à caractère régionale.

TABLEAU 4  
Le groupe des marchands  
au conseil municipal,  
1870-1920

sous ensemble	1870-1880 nbre	1881-1890 nbre	1891-1900 nbre	1901-1910 nbre	1911-1920 nbre
marchands et épiciers	12	9	4	6	1
marchands spécialisés	2	2	3	3	2
importateurs	1		1	3	1
total	15	11	8	12	4

Sources: données colligées par l'auteur à partir de diverses sources.

La catégorie des entrepreneurs regroupe les propriétaires d'établissements de production (petits ateliers, manufactures, fabriques, etc.) et de services. À l'instar des marchands et des membres des professions libérales, la représentation de cette catégorie professionnelle se maintient au cours des années 1870-1920 (*tableau 5*). Par contre, la représentation à l'intérieur des sous-ensembles se transforme. On note une augmentation des entrepreneurs généraux et des propriétaires d'établissements de service alors que les artisans, sans disparaître complètement, ne conservent pas le même poids. La présence des

manufacturiers et des industriels connaît une faible augmentation durant la décennie 1911-1920, années où la promotion industrielle est davantage structurée et où le conseil s'y intéresse le plus. Ceux-ci n'ont rien en commun avec les grands industriels venus s'établir à Trois-Rivières et dont le rayon d'action se situe au niveau national, voire international. Ces derniers se retrouvent plutôt dans des groupes de pression comme, par exemple, L'Association des citoyens de Trois-Rivières ou la Chambre de commerce. Les grandes entreprises sont cependant représentées au conseil par leurs cadres. Les quelques manufacturiers et industriels qui siègent au conseil possèdent des petits ou moyens établissements de production (manufacture de gants, de portes et fenêtres, de meubles, etc.). Le rayonnement de ces entreprises ne dépasse pas l'espace mauricien ou québécois.

TABLEAU 5  
Le groupe des entrepreneurs  
au conseil municipal,  
1870-1920

sous-ensemble	1870-1880 nbre	1881-1890 nbre	1891-1900 nbre	1901-1910 nbre	1911-1920 nbre
artisans	4	1	1	3	2
entrepreneurs généraux	1	2	2	2	1
propriét. établis. services	1	2	3	3	1
manufacturiers/industriels	3		2	2	3
marchands de bois	2	3	1		
total	11	8	9	10	7

Sources: données colligées par l'auteur à partir de diverses sources.

La catégorie qui regroupe le personnel d'encadrement est présente tout au long de la période, mais sa composition et sa représentation par sous-ensemble se transforme (*tableau 6*). Alors qu'elle se compose essentiellement de travailleurs du secteur public (collecteur de douanes, officier d'assises) de 1870 à 1900, on y rencontre des gérants et des surintendants de grandes entreprises de même que des comptables et des contremaîtres de 1901 à 1910. C'est cette catégorie qui connaît l'augmentation la plus marquée au XX<sup>e</sup> siècle avec l'apparition à Trois-Rivières des grandes entreprises.

TABLEAU 6  
Le groupe du personnel d'encadrement  
au conseil municipal  
1870-1920

sous-ensemble	1870-1880 nbre	1881-1890 nbre	1891-1900 nbre	1901-1910 nbre	1911-1920 nbre
agents			1	1	2
employés sect. public	2	1		1	
empl. grandes entreprises		1	1	2	
empl. entrep. régionales				2	
total	2	2	2	6	2

Source: données colligées par l'auteur à partir de diverses sources.

Les tableaux précédents sont réalisés, nous l'avons vu, par décennie. Il est donc inévitable que des élus ayant siégé au conseil à des années charnières, ou encore pendant de nombreuses années, chevauchant ainsi deux décennies, soient comptés plus d'une fois. Afin de contourner cette difficulté qui pourrait nous donner une vision biaisée des taux de

représentation, nous avons étudié la représentation socioprofessionnelle en ne tenant pas compte des mandats. De la sorte, les individus ne sont comptabilisés qu'une seule fois. Dans le cas de ceux ayant exercé plus d'une profession, nous avons retenu celle qui a été exercée le plus longtemps (*tableau 7*).

TABLEAU 7  
Les conseillers  
par catégories socioprofessionnelles,  
1870-1920

catégorie	nbre	%
professions libérales	38	28,8
marchands	39	29,6
entrepreneurs	34	25,8
personnel d'encadrement	11	8,3
autres	10	7,6
total	132	

Sources: données colligées par l'auteur à partir de diverses sources.

Le *tableau 7* donne un portrait d'ensemble à maints égards semblable à celui du *tableau 1*. Les entrepreneurs, les marchands et les membres des professions libérales dominent dans les deux cas dans des proportions similaires et avec des pourcentages équivalents. On remarque cependant que la représentation des membres des professions libérales et des marchands diffère quelque peu. Nous associons ce phénomène au fait que les représentants des professions libérales siègent plus longtemps au conseil, ce qui explique qu'on les ait davantage que d'autres recensés plus d'une fois.

On peut employer le terme homogène pour caractériser la composition socioprofessionnelle du conseil de ville de Trois-Rivières pour la période 1870-1920. Composé principalement et presqu'exclusivement de membres de la petite bourgeoisie, il se compare à d'autres conseils municipaux. La plupart des études sur le sujet nous renvoie ce portrait type des conseils municipaux. L'absence d'élus, du moins pour la période étudiée, appartenant à la classe ouvrière est remarquée par plusieurs auteurs. On explique le phénomène par la présence de lois électorales restrictives (cens électoral élevé), mais également par la difficulté de celle-ci de s'insérer dans des réseaux sociaux qui permettent d'accéder à de telles positions. La faible présence dans des conseils de ville d'individus appartenant aux hautes sphères de l'économie est aussi remarquée par plusieurs auteurs. Les grands industriels présents dans la région ne font pas exception. Les grandes entreprises étrangères établies à Trois-Rivières se font représenter par l'intermédiaire de leurs cadres. C'est donc la petite bourgeoisie d'affaires locale qui domine le conseil trifluvien tout au long de la période.

Les études portant sur le phénomène de la promotion industrielle, notamment celles de Alan F.J. Artibise et de Paul-André Linteau, s'intéressent à des villes en formation. On fait donc une grande place à l'organisation du territoire municipal qui est un enjeu de taille pour les propriétaires fonciers possédant de grands ensembles à mettre en valeur et qui ont une influence marquée sur la promotion industrielle.

Au XIX<sup>e</sup> siècle, le territoire de Trois-Rivières est déjà largement investi. On retrouve bien sûr quelques grands ensembles fonciers, mais ils sont fort peu nombreux. L'étude de la propriété foncière des élus nous permettra de vérifier le poids du capital foncier dans le processus décisionnel.

Vu l'étendue de la période étudiée et le nombre élevé d'individus, l'étude de la propriété foncière se basera sur un échantillon représentatif de l'ensemble des élus municipaux. À tous les cinq ans, nous avons relevé toutes les propriétés inscrites au rôle d'évaluation municipal pour chacun des membres du conseil. Ici, comme dans le cas des professions, des individus peuvent être recensés deux fois. Cependant, les données de chaque année concernant la propriété foncière ne sont pas traitées de façon cumulative.

Nous avons procédé au traitement des données en tenant compte de la valeur des propriétés telle qu'inscrite au rôle d'évaluation. Ce chiffre est fixé à partir de critères précis et diffère sans doute de la valeur marchande. Spécifions que pour la majorité des années témoins, la valeur inscrite au rôle d'évaluation comprend le terrain et les bâtiments. Bien qu'il arrive parfois que la source distingue les deux composantes, nous n'en n'avons pas tenu compte par souci d'uniformiser les données. Même si nous avons travaillé à partir de la valeur globale des propriétés, indépendamment de leurs composantes tel le type de propriété, la grandeur des bâtiments, les matériaux de construction, etc., ces informations ont quand même été prises en considération de manière à nuancer notre analyse.

Cette recherche de cas révèle que la majorité des membres des conseils sont plutôt propriétaires de quelques terrains sur lesquels sont parfois construits des résidences multifamiliales qu'ils louent à des particuliers. Certains élus sont propriétaires d'édifices à vocation commerciale comme des magasins, des bureaux ou des entrepôts. Peu d'entre eux possède de grands domaines fonciers, sauf E.-A. Rocheleau, échevin en 1875-1876. Celui-ci possède plus d'une centaine de terrains dans le quartier Notre-Dame, au pied du premier coteau<sup>12</sup>. Ces terrains, en plus de couvrir une superficie importante, sont localisés sur le site de la future gare et le tracé de la voie ferrée. Rocheleau est de plus copropriétaire de plusieurs terrains avec Georges Baptist, un important entrepreneur. Rocheleau doit cependant être considéré comme un cas d'exception parmi les élus étudiés.

---

<sup>12</sup> Il est courant pour les Trifluviens de désigner les différents niveaux de la ville par le terme coteau.

TABLEAU 8  
La valeur des propriétés  
des conseillers pour quelques années

année	valeur totale (dollars)	valeur moyenne (dollars)
1870	30 625	3 063
1875	78 925	6 071
1880	122 950	8 197
1885	83 500	5 567
1890	79 150	5 654
1895	42 050	4 205
1900	85 125	5 675
1906	120 200	9 246
1910	146 400	14 640
1915	35 100	4 388
1920	34 500	4 929

Source: Rôles d'évaluation de la ville de Trois-Rivières, 1870-1920.

En terme de valeur de la propriété, seuls quelques individus se démarquent de l'ensemble. Par exemple, en 1910, la moyenne des valeurs inscrites au rôle d'évaluation est nettement au-dessus de l'ensemble (*tableau 8*). Cette année-là, l'échevin Charles Pagé est propriétaire d'immeubles à bureaux et d'autres propriétés dont la valeur s'élève à 73 000 \$, ce qui constitue la moitié de la valeur total des propriétés des échevins. Ce fait explique qu'en 1910, la valeur totale soit nettement plus élevée qu'au cours des années antérieures. En 1906, ce même individu possédait déjà pour plus de 30 000 \$ de biens immeubles. En 1880, Michel Caron, un commerçant, est inscrit au rôle pour plus de 24 000 \$, montant qui comprend une quinzaine de terrains sur lesquels on retrouve des maisons à logement et quelques autres constructions. Ce sont ces individus qui contribuent à augmenter la somme totale, et par le fait même, la

moyenne des propriétés inscrites. En fait, la majorité des élus sont propriétaires de biens immeubles d'une valeur très peu au-dessus du cens électoral prescrit par la loi.

Les élus qui sont propriétaires de plusieurs maisons, bureaux, quais, granges, etc, quoique minoritaires, ont donc tout intérêt à ce que l'économie locale soit dynamique et stable. Le logement locatif est en effet plus rentable dans un marché en expansion. Ainsi, on souhaite éviter que les travailleurs quittent la ville faute d'emploi. La même logique prévaut pour les propriétaires d'édifices à bureaux ou d'infrastructures diverses. Sans la présence des entreprises, ces infrastructures représentent des coûts difficiles à supporter.

Enfin, nous avons tenté d'identifier l'allégeance politique des élus municipaux. À cet effet, nous avons utilisé principalement les journaux locaux (*Le Trifluvien*, *La paix*, *Le Journal des Trois-Rivières*). Ces journaux ont l'avantage d'être fortement partisans et de dénoncer fréquemment leurs adversaires. On y retrouve le compte-rendu de nombreuses assemblées politiques et parfois les noms des membres des clubs Libéral et Conservateur. Les journaux locaux, s'ils ne nous ont pas permis de relever l'allégeance politique de tous les élus municipaux, nous ont, toutefois, fourni des renseignements sur l'importance de la tradition partisane et sur les grandes tendances locales.

Durant la majeure partie de la période, on sent une certaine prédominance du parti Conservateur. La majorité des maires sont d'allégeance conservatrice. En 1874, le conseil compte 11 élus. De ce

nombre, nous avons réussi à identifier sept conservateurs et un libéral. L'allégeance politique des trois autres conseillers nous est inconnue. Au tournant du XX<sup>e</sup> siècle, le vent semble tourner. En 1896, sur les neuf conseillers, deux sont conservateurs, cinq sont libéraux. Nous n'avons pu trouver l'allégeance des deux autres. En 1913, le conseil entier s'identifie au parti Libéral.

Qu'ils appartiennent à l'une ou l'autre des grandes traditions politiques (conservatrice ou libérale), les élus municipaux tiennent, à quelques différences près, le même discours. La notion de progrès, synonyme de bonheur et de mieux-être, passe nécessairement par l'industrialisation de la ville et la prospérité du commerce. Par leurs propos, les élus, mais aussi d'autres intervenants tels les membres de la Chambre de commerce, ceux de l'Association des citoyens de Trois-Rivières et les journalistes, affirment à l'unisson que la ville est vouée à un grand avenir. En 1894, le nouveau maire, P.-E. Panneton, vante les nombreux avantages dont Trois-Rivières profite:

".../ nous avons la grande voie de notre fleuve qui nous permet de communiquer avec l'Europe /.../, nous avons le Saint-Maurice dont les eaux pures abreuvent notre cité et descendant chaque année les bois de ces inépuisables forêts. La vallée du Lac Saint-Jean /.../ nous est ouverte par une ligne de chemin de fer dont un tronçon /.../ est une oeuvre trifluvienne. /.../ nous aurons une idée du vaste champ d'activité qui s'ouvre à nos hommes d'affaires. /.../ il y a de l'avenir pour Trois-Rivières /.../. Mais pour atteindre ce but, il faut réunir nos forces, concentrer nos efforts /.../ faire de

notre ville une espèce de laboratoire où se transforment les richesses qui sont à nos portes"<sup>13</sup>.

La clé du succès et de la croissance dépendent de l'industrialisation et de la transformation des ressources de la région. D'autres avant le maire ont reconnu le grand potentiel de la Mauricie. En 1890, dans un article du journal *Le Trifluvien* ayant pour but de promouvoir la construction du chemin de fer des Basses Laurentides, on énumère les ressources disponibles à proximité de la ville:

"La fertilité de notre région agricole a été presque inouïe. /.../ le chemin des Basses Laurentides est appelé à rendre au commerce du bois son importance passée. /.../. La région minière du St-Maurice est une des plus riches du monde. /.../. De ces données, l'on arrive à la conclusion que la nécessité de faire des Trois-Rivières une ville industrielle s'impose /.../. C'est une nécessité parce que là seulement est l'avenir et le salut de notre ville /.../"<sup>14</sup>.

Au fur et à mesure que l'arrière-pays s'ouvre, les Trifluviens peuvent profiter de nouveaux avantages. Au début du XX<sup>e</sup> siècle, on mise toujours sur l'abondance des ressources naturelles, mais également sur la présence de la Shawinigan Water and Power. Dans une brochure destinée à faire connaître la ville à l'étranger, l'Association des citoyens de Trois-Rivières insiste sur les avantages offerts aux entreprises:

---

<sup>13</sup> Procès-verbaux du conseil de ville de Trois-Rivières, 15 janvier 1894.

<sup>14</sup> *Le Trifluvien*, 8 janvier 1890.

".../ favorable grounds given free; unlimited electric power at 20% cheaper than anywhere else; natural gas; raw material easily obtained, and incomparable facilities of distribution /.../. Prosperity and a brilliant futur is now drawing for the old city of Laviolette /.../"<sup>15</sup>.

Comme on le voit, les arguments employés par les divers intervenants, bien qu'ils s'ajustent aux nouvelles réalités économiques, tiennent tous de la même logique. Trois-Rivières, tête de proue d'une région riche, est vouée à un grand avenir.

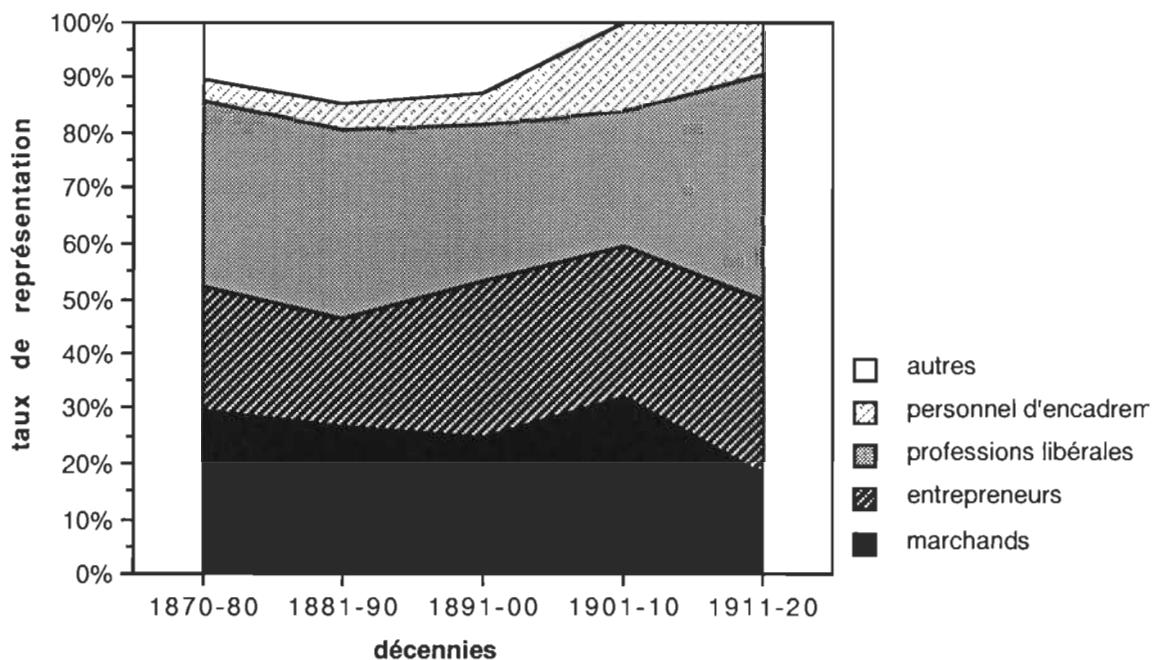
\* \* \*

Somme toute, notre étude de la structure municipale nous a permis de saisir le poids des élus dans l'organisation des affaires de la ville de même que l'emprise qu'ils exercent sur le processus décisionnel. C'est donc à cause de leur importance que nous avons choisi de les étudier de façon plus spécifique. Il s'avère à l'analyse que le profil du conseil municipal demeure relativement constant tout au long de la période (*figure 3*).

---

<sup>15</sup> Association des citoyens de Trois-Rivières, *The City of Three-Rivers, P.Q., Canada*, 1910.

Figure 3  
L'évolution des taux de représentation  
par catégories socioprofessionnelles,  
1870-1920



Sources: Données colligées par l'auteur à partir de diverses sources.

Le poids des différents groupes est relativement stable et permet de constater que les gens d'affaires forment vraiment le noyau dur du pouvoir municipal. Les marchands, les entrepreneurs, les cadres de même que les membres des professions libérales sont en fait des individus qui sont intimement liés au milieu des affaires et qui tirent directement et indirectement profit de l'industrialisation et de l'expansion de Trois-Rivières. Cette croissance souhaitée de l'économie trifluvienne est à

l'origine de la vaste campagne de promotion industrielle mise en branle par les élus municipaux. Est-ce que la présence au conseil des représentants de la petite bourgeoisie locale aura un impact sur la nature même des stratégies déployées? En fait, les élus ont tout à gagner d'une économie plus dynamique tant sur le plan personnel que celui de la collectivité.

## **Chapitre 3**

### **Les stratégies municipales en matière de promotion industrielle**

---

C'est vers le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, consécutivement à l'exploitation forestière de l'arrière-pays mauricien, que Trois-Rivières amorce une transformation en profondeur comme centre urbain. Pendant les trois premières décennies de la seconde moitié du siècle, la population trifluvienne augmente rapidement pour ensuite baisser quelque peu. À partir de 1875 et tout au long des années 1880, la ville subit un ralentissement de sa croissance économique dû principalement à une diminution des activités liées à l'économie forestière. En effet, La majorité des travailleurs trifluviens sont employés par des établissements directement reliés au secteur du bois. Un extrait des procès-verbaux du conseil de ville nous le confirme: "Vu la stagnation dans le commerce de bois si intimement lié à la prospérité de cette cité"<sup>1</sup>. C'est dans ce contexte que prend racine le mouvement de promotion industrielle.

#### **Demandes et actions municipales**

Les sources utilisées sont les archives municipales trifluviennes (les règlements municipaux, les procès-verbaux et les procédés du conseil

---

<sup>1</sup> Procès-verbaux du conseil de ville de Trois-Rivières, 1876 (à l'avenir P.V.C.M.).

municipal). Nous y avons relevé et saisi sur support informatique les interventions de sociétés ou d'individus relatives à la promotion industrielle pour les années 1870 à 1925. En dépassant ainsi de quelques années la période retenue (1870-1920), nous voulons assurer le suivi de certains dossiers et ainsi mieux appréhender les changements dans les façons de faire et les méthodes mises de l'avant pour favoriser la croissance industrielle de la ville après 1920.

Nous considérons comme une intervention les lettres et les pétitions soumises au conseil, les apparitions d'individus et de sociétés aux assemblées du conseil ainsi que les avis de résolution ou motions d'appui présentés par des conseillers à l'égard de telle ou telle compagnie. Au total, nous en avons relevé plus de 400 au cours de la période 1870-1925.

Vers la fin des années 1870, seulement 17 interventions sont présentées devant le conseil. Dès la décennie suivante, le mouvement est bien enclenché puisqu'on recense environ une centaine d'interventions. Les années 1890 sont plus calmes avec seulement une cinquantaine, principalement en raison d'un contexte économique difficile. Au cours des deux premières décennies du XX<sup>e</sup> siècle, on dénombre près de 240 interventions et seulement 3 pendant les années 1920 à 1925.

Il est pour le moins difficile de caractériser les interventions et de les regrouper en catégories. Il est vrai que la plupart d'entre elles sont des demandes d'aide à l'installation d'établissements industriels. On réclame de l'argent (des bonus), des concessions de terrains, des dégrèvements de taxes et des faveurs de toutes sortes allant de la fermeture de rues à l'installation

d'éclairage. Plus tard dans la période, alors que les avantages consentis à plusieurs entreprises sont sur le point de prendre fin, les interventions sont davantage de nature fiscale. On demande alors de nouvelles exemptions de taxes ou le renouvellement des avantages obtenus dans le passé.

Nous avons également relevé les règlements et les résolutions adoptés par le conseil municipal concernant la promotion industrielle. On ne note pas de différences majeures entre le contenu des règlements et celui des résolutions si ce n'est au plan juridique. Il semble que pour accorder un bonus, le conseil doit obligatoirement consulter les électeurs municipaux<sup>2</sup>. La proposition prend la forme d'un règlement qui est publié et soumis au vote des électeurs. Contrairement aux élections où la majorité des voix suffit à confirmer la victoire, le vote se fait, dans le cas des règlements, sur la base de la double majorité, c'est-à-dire en fonction du nombre de votants et de la valeur inscrite au rôle d'évaluation pour chacun d'eux.

Le texte des règlements contient toujours un prologue qui justifie son adoption et traduit bien les préoccupations de la municipalité. Celui-ci varie à peine tout au long de la période étudiée. Il y est stipulé que:

"Attendu qu'il serait dans l'intérêt de la population de favoriser l'établissement de la dite manufacture de /.../ ce qui accroîtrait la valeur de la propriété foncière, donnerait de l'emploi à beaucoup de personnes et par ces faits augmenterait les revenus de la corporation. Et attendu que pour s'assurer l'établissement de la dite

---

<sup>2</sup> P.V.C.M., 16 juin 1913, avis de Alfred Désy, avocat de la ville.

manufacture dans les limites de la cité et sa mise en opération immédiate, il est avantageux d'accorder au dit /.../ un bonus /.../!<sup>3</sup>.

À la suite du prologue, le règlement donne des renseignements sur les obligations de la municipalité, les engagements de la compagnie, les délais de mise en application de chacun, etc. On compte cinq types d'obligations de la municipalité, soit: les exemptions de taxes, les octrois de bonus, les concessions foncières, l'endossement d'emprunts et les clauses particulières, c'est-à-dire celles qui s'adressent spécifiquement à une compagnie. Le conseil encourage les entrepreneurs en endossant, souvent avec de grands risques, des emprunts importants pouvant aller jusqu'à 100 000 \$.

Les exemptions de taxes foncières, de taxes d'affaires et de cotisations diverses sont accordées pour des périodes qui varient de 5 à 25 ans, la majorité étant accordée pour 10 ans. Toutefois, celles-ci ne comprennent jamais la taxe d'eau qui est l'objet d'un traitement particulier. En effet, selon la consommation de l'entreprise, on fixe des tarifs spéciaux, des prix fixes ou on permet l'installation de petites stations de pompage privées.

Les bonus consentis par la municipalité vont de 100 \$ à 100 000 \$. Le montant accordé par la municipalité à une entreprise manufacturière dépend des infrastructures à mettre en place et du nombre de travailleurs

---

<sup>3</sup> Règlement chapitre XXXI, 1 octobre 1888, Règlement pour autoriser le Conseil de la cité de Trois-Rivières à voter et octroyer à L.-P. Trottier un bonus pour l'établissement d'une manufacture de haches en cette cité.

qui y seront employés. Notons qu'en principe les bonus ne doivent être versés qu'au moment où l'entreprise entre en activité. Par ailleurs, la concession de terrains est une forme de bonus qui permet au conseil de décider de la localisation de l'entreprise. La plupart des terrains que le conseil a cédés sont situés dans la commune qui, à mesure qu'on avance dans le temps, perd de plus en plus sa vocation agricole au profit du développement industriel et résidentiel.

Il existe d'autres obligations moins contraignantes de la part de la municipalité et très avantageuses pour les entrepreneurs. C'est ainsi que la corporation permet l'utilisation gratuite de ses quais, la fermeture ou le prolongement de rues ou de voies ferrées, ou encore la construction de voies d'évitement.

En retour, les engagements que doivent remplir les compagnies sont nombreux. Dans un premier temps, l'entreprise s'engage à construire des infrastructures d'une valeur prédéterminée par le règlement. Par exemple, la Compagnie Canadienne des conduites d'eau doit construire une manufacture d'une valeur d'au moins 75 000 \$. Il arrive qu'en plus de la valeur des installations, le règlement fixe les dimensions de la bâisse. Ainsi, dans le cas du règlement accordant un bonus à la manufacture de gants Balcer, il est spécifié que l'établissement doit être construit en briques, avoir trois étages et mesuré au moins 40 pieds sur 50 pieds, et la mégisserie adjacente doit être une bâisse en bois à un étage de même dimension que la manufacture. Dans un deuxième temps, le règlement stipule la date du début et de la fin des travaux, le moment où l'établissement doit ouvrir ses

portes, le nombre de travailleurs qui doivent y être employé et parfois même la masse salariale.

Il est nécessaire que la compagnie qui bénéficie de l'aide de la municipalité soit assurée contre le feu et contracte une première hypothèque au nom de la municipalité. Bien entendu, certaines clauses s'adressent de façon spécifique à une compagnie. Par exemple, on interdit à la compagnie Thibaudeau, Beaubien et Binette Chaussures de vendre au détail ses produits à Trois-Rivières. De même, on interdit à la General Chemical Products and Explosives Co. Ltd. d'assembler à l'intérieur des limites de la ville les différentes composantes des explosifs qu'elle fabrique.

Il est difficile pour la municipalité de voir à ce que les engagements des compagnies soient rigoureusement respectés. Les recours légaux semblent rares lorsque les compagnies ne remplissent pas leurs obligations. C'est le cas par exemple des compagnies de L.-P Trottier, C.-P. Gélinas et R. Smardon qui n'emploient pas le nombre de travailleurs stipulé par les règlements. La ville n'entreprend aucun recours. Quelques cas de poursuites en justice sont apparus lors du dépouillement des sources, mais on ne possède pas de dossiers assez complets qui permettent d'en connaître le dénouement. On sait que la société Hall, Neilson & Co. ne remplit pas toutes les obligations décrites dans le règlement chapitre XCVIII et que la ville tente de se faire rembourser le bonus de 20 000 \$ qu'elle lui a déjà versé. Il semble que la municipalité ait échoué dans sa tentative, puisqu'au moment de la vente de la scierie et de la manufacture de boîtes, la ville entreprend des démarches judiciaires afin de conserver 29 000 \$ sur le

produit de la vente<sup>4</sup>. On sait que la municipalité perd beaucoup de ses investissements au cours du XX<sup>e</sup> siècle alors que des compagnies en faillite ne remboursent pas les emprunts endossés par la municipalité. Il est difficile de déterminer exactement les montants perdus par la corporation municipale. Ceux-ci s'élèvent assurément à plusieurs dizaines de milliers de dollars. Des mesures mises de l'avant par le conseil municipal pour encourager et inciter l'implantation d'établissements industriels, l'octroi de bonus sera la première à être abolie au moment où la ville connaîtra des difficultés financières.

### **Le XIX<sup>e</sup> siècle: l'aube d'une tradition**

En 1870, le gouvernement provincial accorde aux municipalités le droit d'encourager la venue d'entreprises manufacturières sur leur territoire par l'octroi de certains priviléges<sup>5</sup>. Plusieurs études montrent que ces méthodes furent adoptées par de nombreuses municipalités à travers le Canada, pensons notamment à Saint-Jean-sur-Richelieu au Québec, à Berlin (Kitchener), à Toronto et à Hamilton en Ontario, à Winnipeg, à Calgary et à Vancouver<sup>6</sup>.

---

<sup>4</sup> P.V.C.M., 8 février 1886, 3 mars 1886, 4 novembre 1889 et 17 août 1891.

<sup>5</sup> *Statuts de la Province de Québec*, 34 Vict., chap. XVIII (1870).

<sup>6</sup> Voir entre autres, Alan F.J. Artibise, Winnipeg. *A Social History of Urban Growth, 1874-1914* (Montréal, McGill-Queen's University Press, 1975); du même auteur, "Boosterism and the Development of the Prairie Cities, 1871-1913", Alan F.J. Artibise (dir.), *Town and City. Aspects of Western Canadian Urban Development* (Regina, Canadian Plains Research Center, 1981): 209-235; Dean Beeby, "Industrial Strategy and Manufacturing Growth in Toronto, 1880-1910", *Ontario History*, LXXXVI, 3 (1984): 199-232; Elizabeth Bloomfield, "Building the City on a Foundation of Factories: The "Industrial Policy" in Berlin, Ontario, 1870-1914", *Ontario History*,

À Trois-Rivières, la première mention invitant les compagnies à se prévaloir de différents avantages apparaît en mai 1875. Une résolution accorde pour une période de 10 ans une exemption de taxes et des cotisations municipales à toutes compagnies d'allumettes qui s'établira dans les limites de la ville. La résolution, qui ne concerne qu'un seul type d'établissement, a une portée limitée. J.-N. Bureau propose en 1878 une résolution plus globale. Il est alors décidé que:

"Toutes nouvelles manufactures, fabriques, ou établissements industriels employant /.../ au moins [x] hommes, femmes, ou enfants /.../ dans les limites de la cité des Trois-Rivières sera exempte pendant l'espace de dix ans à compter du jour de mise en opération /.../ du paiement à la corporation de la dite cité de Trois-Rivières de toutes taxes ou cotisations municipales sur les bâties, bâtiments et terrains /.../"<sup>7</sup>.

Un mois plus tard, le conseil municipal, sur une proposition du conseiller P.-A. Boudreault, réaffirme son engagement par une nouvelle résolution qui étend les pouvoirs de la municipalité en ce qui concerne les

LXXXV, 3 (1983): 207-243; Kathleen Lord, "Nineteenth Century Corporate Welfare: Municipal Aid and Industrial Development in Saint-Jean, Quebec, 1848-1914", *Urban History Review/Revue d'histoire urbaine*, XIII, 2 (1984): 105-115; Diana J. Middleton et David F. Walker, "Manufacturers and Industrial Development in Hamilton, 1890-1910", *Urban History Review/Revue d'histoire urbaine*, VIII, 3 (1980): 20-46; Ronald Rudin, "Boosting the French Canadian Town: Municipal Government and Urban Growth in Quebec, 1850-1900", *Urban History Review/Revue d'histoire urbaine*, XI, 1 (1982): 1-10; Thorold J. Tronrud, "Buying Prosperity: The Bonusing of Factories at the Lakehead, 1885-1914", *Urban History Review/Revue d'histoire urbaine*, XIX, 1 (1990): 1-13.

<sup>7</sup> P.V.C.M., 19 août 1878.

avantages à offrir. Plus que des exemptions de taxes, la nouvelle résolution indique:

"Que pour encourager les capitalistes à établir des manufactures dans les limites de la cité, il soit résolu que le conseil de ville de Trois-Rivières est disposé à accorder aux manufactures qui seraient établies à l'avenir dans les limites de la cité tous les encouragements possibles qui seront compatibles avec les pouvoirs et attributions de la corporation, soit sous forme d'exemptions de taxes ou d'autres avantages que les circonstances permettront d'accorder"<sup>8</sup>.

Tout au long des années 1870, des entreprises demandent au conseil de leur accorder des bonus, des exemptions de taxes ou d'autres avantages. La majorité de ces entreprises reçoivent des réponses négatives. Par exemple, D. Maigret et A. Désaulniers demandent une exemption de taxes de dix ans pour une manufacture de portes et fenêtres. La ville ne donne pas suite à la requête. La municipalité semble alors accorder la priorité aux allumetteries. En 1875, on donne à la Compagnie d'allumettes chimiques une exemption de taxes municipales pendant 5 ans si la compagnie construit des infrastructures d'une valeur d'au moins 30 000 \$. L'année suivante, la ville accorde à Adolphe Buissière une exemption de taxes de dix ans pour l'allumetterie qu'il se propose d'établir sur le chemin Sainte-Marguerite<sup>9</sup>. En 1878, la scierie de Ross Ritchie, un des plus gros

<sup>8</sup> P.V.C.M., septembre 1878.

<sup>9</sup> P.V.C.M., 28 mai 1875.

<sup>10</sup> P.V.C.M., 17 janvier 1876.

employeurs de la ville, est détruite par un incendie. Les propriétaires font une première requête à la municipalité le 19 août 1878, requête dont l'étude est remise à plus tard. Afin d'accélérer le processus et donner plus de poids à leur demande, les propriétaires et les employés de la scierie font circuler une pétition qui récolte la signature de nombreux individus dont certains fort influents. Conséutivement, le 3 septembre, une résolution adoptée à l'unanimité accorde à la scierie de Ross Ritchie une exemption de taxes et des cotisations municipales pendant dix ans à condition que l'entreprise soit en activité dès le début de juin 1879. Un mois plus tard, les propriétaires de la scierie demandent le prolongement de leur exemption de taxes pour une période de un an de même que le privilège de ne pas s'aquitter des taxes d'eau pendant dix ans. On leur accorde à condition qu'ils n'utilisent pas l'eau de l'aqueduc pour leurs machines à vapeur.

En définitive, durant les années 1870, la municipalité n'est pas particulièrement "interventionniste". On ne lui connaît que peu d'initiatives véritables à l'exception des résolutions accordant des exemptions de taxes aux allumetteries et à la nouvelle scierie de Ross Ritchie. La municipalité réagit à la pièce ne faisant que répondre aux requêtes qui lui sont faites, et elle a parfois besoin qu'on insiste. Notons que 17 entrepreneurs en dix ans s'adressent alors au conseil. À la suite à ces demandes, seulement trois règlements sont adoptés. On rencontre quelques résolutions du conseil qui ne deviendront pas des règlements<sup>11</sup>.

---

<sup>11</sup> Une résolution est une décision prise et entérinée par le conseil alors qu'un règlement est un acte législatif qui a force de loi. Le règlement fait habituellement suite à la résolution. Il doit être

Il en est autrement au cours de la décennie 1880 alors que les élus vont prendre des initiatives plus nombreuses pour attirer les entreprises. Une résolution du 6 décembre 1880 abonde en ce sens. On y propose:

"Qu'une délégation composée de Vanasse, Cooke et Frigon soit nommée et chargée de se rendre à Montréal pour s'entendre avec ceux qui s'occupent d'établir une manufacture de coton afin d'induire ces personnes [sic] à établir cette manufacture à Trois-Rivières et pour prendre les moyens qu'ils jugeront nécessaires pour mener cette entreprise à bonne fin"<sup>12</sup>.

En 1882, le conseil municipal met de l'avant un règlement qui doit favoriser l'implantation de la Three Rivers Cotton Company. Ce règlement (chapitre CXXVIII) accorde à la compagnie une exemption de taxes de 20 ans et un bonus de 25 000 \$. On ne trouve plus par la suite de traces de cette compagnie dans les sources consultées.

En 1883, le conseil met de l'avant, malgré l'opposition de quelques conseillers, une proposition dont le but est d'inciter diverses compagnies à s'installer dans les limites de la ville. En ce sens, on propose une résolution qui:

"autorise le conseil à employer une somme n'excédant pas 10 000 \$ à l'achat ou à la construction d'une

adopté en conseil et s'il comprend un bonus, les électeurs municipaux sont appelés à se prononcer.

<sup>12</sup> P.V.C.M., 6 décembre 1880.

bâisse convenable pour les fins d'une manufacture /.../  
et à l'achat de machineries, d'outillage /.../ qu'une  
exemption du paiement des taxes municipales sur la  
manufacture durant les dites dix années, sera fournie au  
prix coûtant la dite eau /.../<sup>13</sup>.

En 1887, la municipalité réitère son invitation et cette fois, au lieu d'offrir seulement une bâisse, on propose un bonus de 15 000 \$ à toute compagnie de chaussures qui viendrait s'établir sur le territoire de la cité. Ces quelques exemples montrent que les conseillers municipaux sont plus agressifs. Ils ne se contentent plus dorénavant de répondre aux requêtes qu'on leur fait parvenir, mais vont aussi au devant des investisseurs afin de relancer l'économie locale durement éprouvée par la conjoncture économique difficile. On doit toutefois constater que ces tentatives ne sont pas toutes fructueuses. En effet, seulement une des entreprises sollicitées semble s'établir à Trois-Rivières, soit la manufacture de chaussures de Richard Smardon. Le propriétaire de cet établissement se voit accorder un bonus de 35 000 \$, alors qu'initialement, le montant accordé ne devait pas dépasser 15 000 \$.<sup>14</sup> Devant le refus de la plupart des compagnies à qui ont été offerts des avantages, des conseillers craignent que la crédibilité de la municipalité soit mise en doute. La fin des années 1880 apporte toutefois quelques succès dans l'implantation d'entreprises, ce qui augurent bien pour la prochaine décennie. Le 19 mars 1888, un règlement (chapitre XXVI) autorise le conseil à verser un bonus de 5 000 \$ à la société C.-P. Gélinas

---

<sup>13</sup> P.V.C.M., 6 mars 1883.

<sup>14</sup> P.V.C.M., 19 mars 1888, règlement chapitre 27.

et Frères pour la construction d'une manufacture de pelles et de chaises<sup>15</sup>. Quelques mois plus tard, L.-P. Trottier, forgeron de Trois-Rivières, reçoit un bonus de 2 500 \$ pour la mise sur pied d'une manufacture de haches<sup>16</sup>. On sait que ces deux entreprises de même que la compagnie Smardon ont bel et bien été en activité, puisque le secrétaire du conseil de ville, qui effectue une tournée d'inspection des manufactures qui ont reçu des bonus, rapporte le nombre d'employés qui y oeuvrent (*tableau 9*).

TABLEAU 9  
Le nombre d'employés  
dans quelques établissements en 1889

raison sociale ou nom du propriétaire	14 août 1889 nbre	13 sept. 1889 nbre	9 oct. 1889 nbre
R. Smardon Shoes	206	211	211
C.-P. Gélinas et Frères	11	13	24
Louis-P. Trottier	18	18	19

Source: Rapport du secrétaire sur les manufactures, P.V.C.M., 21 oct. 1889.

En 1889, La Compagnie canadienne des conduites d'eau se voit attribuer un bonus de 20 000 \$, un terrain de 15 arpents et une exemption de taxes municipales pour une période de dix ans<sup>17</sup>. L'année suivante, elle écrit au conseil pour réclamer le versement de son bonus après que la production ait commencé. En 1891, la compagnie demande une réduction

<sup>15</sup> P.V.C.M., 19 mars 1888, règlement chapitre 26.

<sup>16</sup> P.V.C.M., 1 er octobre 1888, règlement chapitre 31.

<sup>17</sup> P.V.C.M., 5 juillet 1889, règlement chapitre 37.

du montant qu'elle doit pour l'eau. Il semble que l'entreprise connaisse déjà des difficultés financières. En décembre 1892, L. de La Vallée écrit au conseil avec le projet de remettre en activité la manufacture de La Compagnie Canadienne des conduites d'eau. En 1893, J.-A. Gagnon se porte acquéreur de l'établissement et du matériel pour un montant de 5 000 \$. Au bout du compte, l'établissement a coûté 23 750 \$ à la municipalité qui se retrouve ainsi avec un déficit de 18 750 \$.

Dans les faits, au cours de la décennie 1880, la municipalité a adopté 13 résolutions et 8 règlements en vue de favoriser l'implantation de 18 entreprises. Ces initiatives ont coûté à la ville plusieurs dizaines de milliers de dollars<sup>18</sup>. Les demandes furent plus nombreuses, soit 93, ce qui représente une hausse importante par rapport à la décennie précédente. Plusieurs des entreprises qui ont demandé des avantages à la ville n'ont eu qu'une existence juridique. Les années 1880 ont vu aussi se mobiliser une partie des notables locaux. Les journaux, se font les défenseurs des idées promotionnelles de la ville et insistent pour que des mesures concrètes soient prises. Le journal *Le Trifluvien* rapporte que:

"J.-B. Delorde a écrit au maire des Trois-Rivières pour lui demander s'il serait disposé à accorder quelques avantages à une compagnie qui désire fonder une manufacture /.../. Espérons que le conseil fera tous ces

---

<sup>18</sup> Au vrai, il n'est pas aisément de déterminer ce qu'il en coûte véritablement à la ville pour les priviléges accordés aux compagnies. Hormis les montants des bonus qui sont clairement indiqués dans les règlements, les autres avantages consentis (exemptions de taxes de diverses natures, dons de terrains, prêts à plus ou moins longue échéance, etc.) sont difficiles à comptabiliser, principalement en raison de l'absence de données.

efforts pour encourager cette compagnie à choisir Trois-Rivières comme site de sa manufacture"<sup>19</sup>.

Au cours des années 1890, la ville poursuit sa politique de promotion industrielle. Cette décennie est également marquée par un rapport sur les finances municipales commandé par le conseil en place. Il y est clairement démontré que la promotion industrielle, malgré les sommes qui y ont été injectées, n'a pas donné les résultats escomptés et est un des facteurs qui a le plus contribué à alourdir la dette de la ville. En l'espace de quinze ans, les finances de la ville ont connu une détérioration évidente (*tableau 10*).

TABLEAU 10  
L'état des finances municipales  
en 1877 et en 1892

<b>1877</b>	
Valeur de la propriété imposable	2 600 000 \$
Taux de cotisation	35¢ /100 \$
Revenus de l'année courante	30 117 \$
Dépenses de service	31 625 \$
Dette générale de la corporation	221 984 \$

<b>1892</b>	
Valeur de la propriété imposable	3 153 149 \$
Taux de cotisation	50¢ /100 \$
Revenus de l'année courante	49 264 \$
Dépenses selon les appropriations votées	71 959 \$
Dette générale de la corporation	426 317 \$

Source: P.V.C.M., 17 oct. 1892, Rapport du comité spécial sur les finances municipales.

La population de la ville a très peu augmenté entre les années 1877 et 1892. Il n'en va pas de même de la dette de la ville qui se révèle deux fois plus élevée en 1892 qu'en 1877 et du taux de cotisation qui a augmenté de

---

<sup>19</sup> *Le Trifluvien*, 30 octobre 1888.

30% entre ces deux années témoins. Le rapport note qu'en 1877 le budget de la corporation était équilibré alors qu'il se solde par un déficit de 22 694.67 \$ 15 ans plus tard. Il n'est donc pas surprenant que le comité spécial se prononce contre l'octroi de bonus, allant même jusqu'à suggérer que la corporation écarte sans exception toutes requêtes faites en ce sens. En effet, le rapport indique que:

".../ la Corporation semble avoir passé les bornes de la prudence et les limites d'une générosité prévoyante, en votant et payant des *Bonus* ou gratifications d'un montant collectif de 80 250.00 \$ pour favoriser l'établissement, dans les limites de la Ville de certaines industries, dont quelques-unes ont failli peu de temps après leur mise en opération, d'autres fonctionnant plus ou moins activement, et, à les considérer collectivement, ces établissements si favorisés n'ont eu à peu près que des résultats négatifs, n'ayant pas eu l'effet d'activer le commerce en ville, pas même d'empêcher la population de décroître"<sup>20</sup>.

Ce rapport donne le ton à la décennie 1890, mais n'empêche pas le conseil de continuer à offrir des avantages aux entreprises. Au cours des années 1890, la municipalité vote 8 résolutions et 6 règlements ayant pour but de favoriser l'implantation ou la réorganisation de 11 entreprises. La ville s'engage alors pour un montant total de 110 000 \$ en bonus. Mais seulement 10 000 \$ seront dépensés parce que le projet d'abattoir de J.-A. Gagnon, nécessitant à lui seul des déboursés de l'ordre de 100 000 \$, a été finalement abandonné. En effet, quelques mois après l'adoption du

---

<sup>20</sup> P.V.C.M., 17 octobre 1892.

règlement, J.-A. Gagnon a déclaré faillite. La majorité des résolutions et des règlements adoptés durant cette décennie consistent en des exemptions de taxes. Seulement deux entreprises ont droit à des bonus : The Canadian Stockyards and Abattoirs Co. Ltd. (64 000 \$) et la manufacture de gants Balcer (6 000 \$). Il est vrai que le mouvement connaît un ralentissement, ce qui a fait dire à l'historien Ronald Rudin que le manque de dynamisme des élus municipaux est le grand responsable de l'échec de la promotion industrielle à Trois-Rivières au XIX<sup>e</sup> siècle<sup>21</sup>. En réalité, on constate qu'à cette époque, la municipalité reçoit moins de demandes d'aide, puisqu'on note une diminution de 50% des interventions par rapport aux décennies antérieures et ultérieures. Sans doute que la conjoncture économique difficile de cette période explique en partie cette situation (*graphique 1*).

---

<sup>21</sup> R. Rudin, "Boosting the French Canadian Town: Municipal Government and Urban Growth in Quebec, 1850-1900", *Urban History Review/Revue d'histoire urbaine*, XI, 1 (1982): 1-10.

**GRAPHIQUE 1**  
**Le nombre d'interventions au conseil municipal  
 concernant la promotion industrielle, 1870-1920**



Sources: Procès-verbaux du conseil municipal.

Le bilan de la promotion industrielle au cours des trois dernières décennies du XIX<sup>e</sup> siècle n'est pas au bout du compte très positif. Loin de connaître une période de croissance dans les différents secteurs de son économie, la ville voit plutôt décroître le nombre d'établissements de production et de travailleurs pendant les années 1880-90 (*tableau 11*).

TABLEAU 11  
La structure industrielle de Trois-Rivières  
dans le dernier tiers du XIX<sup>e</sup> siècle

année et secteurs	établis- sements nbre	hommes nbre	employés femmes nbre	salaires annuels (dollars)	valeur des matières premières (dollars)	valeur de la production (dollars)
1871						
bois	17	433		55 430	167 390	527 110
cuir	21	105	18	21 525	82 326	145 600
fer et métal	21	91		22 840	31 700	102 900
alimentation	14	23	2	4 840	50 150	70 000
textile	2	4	2	550	9 000	11 650
vêtement	31	57	213	29 491	124 900	205 550
autres	18	68	2	14 000	14 490	46 320
total	124	781	237	148 676	479 956	1 109 130
1881						
bois	16	630	1	152 128	232 319	518 900
cuir	16	68	6	18 160	35 455	64 125
fer et métal	23	94	4	33 605	79 438	137 753
alimentation	16	28	3	7 974	61 586	78 490
textile	2	30	2	6 070	3 375	19 800
vêtement	32	59	186	46 827	107 696	193 745
autres	22	102	14	29 901	39 089	96 727
total	127	1 011	216	294 665	558 958	1 109 540
1891						
bois	12	127	11	40 700	59 975	130 275
cuir	14	145	92	60 125	130 510	255 000
fer et métal	17	203	1	71 050	203 125	333 600
alimentation	8	28	4	7 901	40 270	58 856
textile	2	3		800	500	1 525
vêtement	10	28	156	32 135	72 400	138 500
autres	14	48	28	16 100	27 800	62 190
total	77	582	292	228 811	534 580	979 946

Sources: Recensements du Canada, 1870-71 (vol. 3), 1880-81 (vol. 3) et 1890-91 (vol. 3).

Le secteur du bois est le plus durement touché. En 1871, 42,5% des travailleurs trifluviens oeuvrent dans ce secteur. En 1881, la proportion grimpe à 51,4% alors qu'en 1891 elle n'est plus que de 15,8%. La valeur de production de ce secteur passe de 47% de la valeur totale en 1871 et 1881 à 13,2% en 1891. En 1881 les deux moulins à scies de la ville emploient 550 travailleurs alors qu'en 1891 une seule scierie fonctionne

avec 20 personnes. Ce n'est que vers le milieu de la décennie 1890 que la situation s'améliore. Mais il faudra cependant attendre le XX<sup>e</sup> siècle pour que s'installe un véritable dynamisme économique local et que reprennent avec une certaine vigueur les interventions municipales en faveur de l'industrialisation.

### **Le début du XX<sup>e</sup> siècle: une tradition érigée en système**

En 1900, P.-A. Drolet, président de la Chambre de commerce de Trois-Rivières, donne un aperçu de la situation économique locale dans son bilan annuel. Une production agricole abondante, des commandes nombreuses pour les établissements industriels et un commerce du bois plus actif ont donné un nouveau souffle à la vie commerciale<sup>22</sup>. Les deux premières décennies du XX<sup>e</sup> siècle sont une période de prospérité sans précédent pour Trois-Rivières. C'est aussi l'époque où les interventions de promotion industrielle sont les plus nombreuses et les mieux orchestrées. On assiste à la naissance d'un nouvel "affairisme" qui valorise le progrès, le commerce et l'industrialisation<sup>23</sup>.

Au début de l'année 1900, on fait état des liens qui unissent désormais la Shawinigan Water and Power et la ville de Trois-Rivières. En effet, la compagnie d'électricité, cherchant à élargir son marché, favorise

<sup>22</sup> *Le Trifluvien*, 26 janvier 1900.

<sup>23</sup> Le phénomène s'observe également à l'échelle de la province. Voir à ce sujet, Fernande Roy, *Progrès, harmonie, liberté. Le libéralisme des milieux d'affaires francophones à Montréal au tournant du siècle*, (Montréal, Boréal, 1988).

la venue d'entreprises à grande consommation énergétique<sup>24</sup> à Trois-Rivières cependant que la municipalité trifluvienne leur offre divers avantages pécuniers<sup>25</sup>. En outre, on sait que la compagnie a réalisé un film sur Trois-Rivières afin d'inciter les entrepreneurs à s'y installer.

De 1901 à 1910, 118 requêtes concernant la promotion industrielle sont acheminées devant le conseil. Sur ce nombre, plusieurs sont retenues et 23 règlements sont adoptés. Un même nombre de requêtes est adressé au conseil au cours des années 1911-1920; 42 d'entre elles feront l'objet d'un règlement.

Les conseillers continuent d'aller au devant des entreprises pour offrir des avantages. En mai 1901, une résolution adoptée par le conseil propose qu'une délégation composée du maire et de deux échevins se rendent à Montréal afin de rencontrer les dirigeants de la Colonial Bleaching and Printing Company pour leur offrir de prendre des actions dans le fonds capital de la compagnie et ainsi les inciter à venir s'implanter à Trois-Rivières<sup>26</sup>.

Si le conseil maintient ses initiatives, il n'est plus le seul intervenant à se manifester. Des associations locales se montrent également intéressées à participer de différentes façons à la promotion industrielle. C'est le cas de

<sup>24</sup> Voir Pierre Lanthier, "Stratégie industrielle et développement régional: le cas de la Mauricie au XX<sup>e</sup> siècle", *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 37, 1 (1983): 3-19.

<sup>25</sup> *Le Trifluvien*, 23 janvier 1900.

<sup>26</sup> P.V.C.M., 13 Mai 1901.

la Chambre de commerce et de l'Association des citoyens de Trois-Rivières qui encouragent le conseil à favoriser la venue d'entreprises.

Depuis 1882, le rapport annuel de la Chambre de commerce est conçu comme un document de promotion économique. Au début des années 1880, l'association s'intéresse surtout à l'organisation des infrastructures de transport et au développement des ressources locales (gaz naturel et agriculture). Les préoccupations de la Chambre de commerce sont surtout régionales. Par ailleurs, on ne veut absolument pas s'immiscer dans les affaires de la municipalité. C'est ainsi que mise au courant d'une proposition de bonus en faveur d'une manufacture de verre, la Chambre de commerce choisit, en assemblée générale, de ne pas se prononcer sur la question. Quelques années plus tard, soit en 1888, l'association, qui a vraisemblablement revisé ses positions, demande à la municipalité d'accorder des subventions aux commerces et aux établissements industriels s'implantant à Trois-Rivières. Elle suggère même que la ville mobilise 100 000 \$ à cette seule fin. Au cours des années 1890, la Chambre vote au moins une résolution d'appui aux promoteurs industriels. Durant la première décennie du XX<sup>e</sup> siècle, la Chambre de commerce voit la solution du problème économique local dans la recherche de capitaux extérieurs. Cette idée semble à l'origine de la création du bureau de publicité par la municipalité.

En 1910, une nouvelle association formée de gens d'affaires, d'entrepreneurs et de membres des professions libérales de même que de représentants de la Chambre de commerce voit le jour: l'Association des

citoyens de Trois-Rivières. Les buts de l'association sont dévoilés lors de l'assemblée de fondation. Celle-ci se définit comme un groupe dont "le principal objet est d'améliorer les conditions sociales, de promouvoir le bien être général, /.../ de rendre la ville de Trois-Rivières plus belle et plus prospère"<sup>27</sup>. L'orateur, le Docteur Charles DeBlois, compare la situation de Trois-Rivières à celle de Berlin (Kitchener) et de Hamilton en Ontario. Ces villes ont su, grâce à une utilisation judicieuse de la publicité, attirer un grand nombre d'entreprises manufacturières. La Chambre de commerce ne perçoit pas la nouvelle association comme une rivale mais comme une alliée. C'est du moins ce qu'affirme son secrétaire présent lors de l'assemblée de fondation<sup>28</sup>.

Immédiatement après sa création, l'Association des citoyens de Trois-Rivières exerce des pressions pour que la municipalité s'engage davantage dans la voie de la promotion industrielle. En mai 1910, l'association demande à rencontrer le conseil municipal afin de discuter de l'établissement de nouvelles manufactures<sup>29</sup>. Quelques mois plus tard, le secrétaire de l'association écrit au conseil de ville pour demander des renseignements concernant les avantages offerts aux entreprises et, du même coup, appuyer la requête de Robert Ryan, membre de l'association, qui avait demandé 30 000 \$ de bonus pour agrandir sa manufacture. Insatisfaite des mesures prises par la municipalité, l'Association des

---

<sup>27</sup> *Le bien public*, 5 avril 1910.

<sup>28</sup> *Ibid.*

<sup>29</sup> P.V.C.M. , 30 mai 1910.

citoyens de Trois-Rivières demande au conseil de lui accorder 800 \$ pour la publication d'une brochure sur Trois-Rivières. La brochure de 42 pages est publiée en 1910 sous le titre *The city of Three-Rivers, P. Q. Canada*. Quelques mois plus tard, on demande 400 \$ pour faire de la publicité sur Trois-Rivières comme centre industriel et manufacturier. Bientôt, le conseil laisse à l'association la responsabilité de la publicité à l'extérieur de la ville. Ainsi, lorsqu'en 1911 *The financial post of Canada* demande à la municipalité de publier un rapport sur les activités économiques de Trois-Rivières, le conseil réfère le dossier à l'Association des citoyens. Après quelques années de fonctionnement, l'Association des citoyens n'est plus aussi impliquée dans la promotion industrielle. C.R. Whitehead, membre fondateur, est dorénavant à la Chambre de commerce. Le conseil municipal, qui désire alors mettre de l'avant de nouvelles mesures incitatives pour attirer les entreprises, projete de mettre sur pied un bureau de publicité conjointement avec la Chambre de commerce.

En 1913, Mr. Louthoud, membre de la Chambre de commerce, "attire l'attention de cette chambre sur l'importance d'un bureau de publicité et des avantages nombreux que la ville des Trois-Rivières en retirerait au point de vue des commerces et des industries"<sup>30</sup>. La proposition est acceptée et la Chambre de commerce charge son secrétaire de contacter l'Association des citoyens afin de s'entendre avec elle pour distribuer des brochures publiées quelques années auparavant. Le président

---

<sup>30</sup> Procès-verbal d'une assemblée générale de la Chambre de commerce de Trois-Rivières, 13 mai 1913.

de l'Association des citoyens accepte de mettre à la disposition de la Chambre de commerce 1 000 exemplaires de l'album illustré de la ville. Par la suite, un comité formé de C.R. Whitehead, propriétaire de la Wabasso Cotton Co. et grand bénéficiaire des largesses de la municipalité, et de quatre autres membres de la Chambre de commerce, est délégué auprès du conseil municipal pour discuter de la possibilité de créer un bureau de publicité et d'obtenir l'aide nécessaire pour sa mise en place. La municipalité assure à la délégation que rien ne se fera à l'avenir sans consulter la Chambre de commerce, celle-ci étant en meilleure position pour soumettre un programme. La Chambre de commerce se définit en effet comme le corps public le plus apte à voir à l'organisation, au fonctionnement et au contrôle d'un bureau de publicité. À cet effet, elle demande un octroi de 3 000 \$. De plus, le comité présente au conseil une pétition des électeurs municipaux en faveur du projet. Avant d'accepter de subventionner le projet, la ville demande un avis légal. Alfred Désy, avocat de la ville répond que "rien dans la charte n'autorise la corporation à donner à la Chambre de commerce un octroi de 3 000 \$ à moins de passer un règlement et de le soumettre au peuple"<sup>31</sup>. Des élections municipales motivent la Chambre de commerce à reporter le projet.

Après quelques mois de tergiversations, la Chambre de commerce et la ville s'entendent finalement sur la façon de financer et d'organiser conjointement le bureau de publicité. En 1914, on assiste à la formation

---

<sup>31</sup> P.V.C.M., 16 juin 1913.

d'un comité composé de deux membres de la Chambre de commerce et de trois conseillers municipaux. Celui-ci nomme Joseph Shea, de Montréal, agent de publicité. À la fin de cette même année, on vote au conseil de ville le règlement "pourvoyant à l'établissement d'un bureau de publicité, définissant ses devoirs et ses pouvoirs"<sup>32</sup>.

Le bureau de publicité de Trois-Rivières forme un département administratif de la cité dont le but est:

"de faire connaître à l'étranger tous les avantages de la cité, surtout au point de vue industriel, afin d'assurer son progrès et son avancement/..., d'assurer la plus grande publicité possible aux avantages que possède la cité et pour cela d'employer les moyens d'annonces et de réclames jugées utiles pour cette fin"<sup>33</sup>.

Dans son premier rapport annuel (1914), le commissaire de publicité décrit les cinq grandes priorités du bureau de publicité: l'organisation de statistiques complètes sur la ville, la préparation de livrets descriptifs de Trois-Rivières, la recension des associations et des organisations, le lancement d'une campagne d'information auprès des manufacturiers et des gens d'affaires canadiens et américains et la promotion interne, c'est-à-dire encourager les Trifluviens à coopérer avec leurs élus. Le commissaire rapporte également avoir reçu des demandes de renseignements de l'extérieur (*tableau 12*).

---

<sup>32</sup> Règlement chapitre CCLXXIX, 21 décembre 1914.

<sup>33</sup> *Ibid.*

TABLEAU 12  
 La provenance des demandes de renseignements  
 au bureau de publicité trifluvien  
 pour les années 1914 et 1915

provenance	1914 nbre	1915 nbre
Etats-Unis	55	73
Canada	52	26
Angleterre	2	1
Ecosse	1	
Corée		1
total	110	101

Source: Rapport du commissaire de publicité, mars 1915 et juin 1916.

Un des éléments importants du rapport du commissaire est sans doute sa suggestion de faire ériger à Trois-Rivières une bâtieuse industrielle qui pourrait "accorder plusieurs industries de légères importances"<sup>34</sup>. En effet, des entrepreneurs de New-York, d'écrire J. Shea, se seraient volontiers installés à Trois-Rivières s'ils avaient pu commencer leur production sans délais. Il explique également que les petits manufacturiers disposant de peu de capital n'auraient pas à dépenser des sommes considérables pour la construction de fabriques, ce qui leur assurerait des débuts plus sûres.

La bâtieuse industrielle voit le jour dès l'année suivante. Situé sur la rue Saint-Georges, le bâtiment est vaste, moderne et sécuritaire. Cependant, il demeure longtemps innoccupé ou, tout au plus, partiellement occupé. Il

---

<sup>34</sup> Rapport du commissaire de publicité, mars 1915.

est d'ailleurs souvent question de cette bâtie dans les journaux locaux. On dénonce en effet que le principal utilisateur de l'emplacement soit R. Ryan, un conseiller municipal très proche du commissaire industriel et un des instigateurs du projet de construction de l'édifice.

Le rapport du commissaire de publicité pour l'année 1915 diffère peu de celui de l'année précédente. Le commissaire y note une croissance de la population, une augmentation de la production et des salaires versés par les entreprises. On y retrouve aussi un bref exposé des actions et des prises de position du département. En 1916, l'activité du bureau de publicité est beaucoup moins frébrile. La remise en cause de l'intégrité du commissaire et les nombreuses critiques de la presse locale vont entraîner sa fermeture au cours de l'année.

Toujours par la voie des journaux, on reproche de plus en plus aux élus les coûts élevés de la promotion industrielle, l'augmentation constante du déficit de la ville<sup>35</sup> et la hausse considérable des taxes qu'elle entraîne. Les difficultés financières de Trois-Rivières, qui ne sont sans doute pas exclusivement attribuables aux avantages consentis aux entreprises, semblent être le lot de plusieurs villes de la province. Le gouvernement provincial juge la situation suffisamment grave pour adopter une loi

---

<sup>35</sup> Le déficit annuel de la ville de Trois-Rivières s'élève à 31 641 \$ en 1914, 58 421 \$ en 1915 et 111 350 \$ en 1916. *Le Bien Public*, 3 mai 1917.

"interdisant aux municipalités de garantir, prêter ou donner des sommes en faveur des industries /.../"<sup>36</sup> en 1921.

Plus particulièrement, à Trois-Rivières, on remet en cause une seconde fois les méthodes et les stratégies de promotion industrielle. Comme en 1892, l'état des finances sonne l'alarme. Cependant, contrairement à cette année-là, on ne se contentera pas d'une simple enquête interne par un comité spécial. À la demande du conseil, le juge Alfred Désy conduira une longue enquête où seront mis au jour de nombreux cas de malversations et de conflits d'intérêt ayant un lien direct avec la promotion industrielle. Ainsi, l'enquête révèle que des échevins ont accordé en conseil des bonus à des compagnies dont ils sont actionnaires. D'autres ont reçu des commissions sur la vente de plusieurs terrains. Ou encore, un échevin dont la compagnie est situé dans les locaux de la bâtisse industrielle n'a pas payé de loyer pendant près d'un an.

À la suite au dépôt du rapport Désy en 1921<sup>37</sup>, soit deux ans après les débuts de l'enquête, et la loi relative aux affaires municipales, la ville ne

<sup>36</sup> Jacques Belleau, *L'industrialisation de Trois-Rivières, 1905-1925*, mémoire de maîtrise (études Québécoises), U.Q.T.R., 1979, 36. Cette loi, qui a trait aux affaires municipales (*Statuts de la Province de Québec*, 11 George V, chap. 48), apporte, entre autres, des modifications à l'article 5929 des Statuts refondus de 1909. Dorénavant, l'article 5929 stipule qu'aucune "municipalité ne peut ni directement, ni indirectement venir en aide à un établissement industriel ou commercial /.../ en aucune des manières suivantes, savoir: a) en prenant et souscrivant des actions d'une compagnie formée pour cet objet; b) en donnant ou prêtant de l'argent ou autre valeur, ou en donnant la jouissance ou la propriété de tout immeuble; c) en garantissant, par endossement ou autrement, une somme d'argent empruntée; d) en accordant une exemption ou commutation de taxes à un établissement industriel ou commercial". Voir *Le Nouvelliste*, 25 octobre 1922.

<sup>37</sup> À propos du rapport Désy, voir François Roy, *Le crépuscule d'un rouge. J.-A. Tessier, maire de Trois-Rivières, et l'enquête Désy de 1920*, mémoire de maîtrise (études québécoises), U.Q.T.R., 1988.

participe plus directement à la promotion industrielle. En fait, dès 1920, la Chambre de commerce avait commencé à prendre la relève. En effet, une lettre de la Chambre adressée à la ville demande qu'on leur fournisse l'ensemble de la documentation se rapportant au bureau de publicité ainsi que les statistiques de l'ancien commissaire de publicité. L'association affirme que ces requêtes "sont occasionnées par le grand nombre de demandes adressées directement à la Chambre de commerce"<sup>38</sup>. Dès lors, la municipalité renvoie de façon systématique à la Chambre de commerce les requêtes, les lettres et les demandes de renseignements concernant la promotion industrielle, l'économie locale et régionale, etc. Au cours des années 1920, la municipalité et la Chambre de commerce paient quelques encarts publicitaires dans des revues et des publications à l'occasion d'événements spéciaux mais sans plus. L'époque de la promotion industrielle dirigée par la ville est bel et bien terminée; désormais, elle fait place à de nouvelles initiatives.

---

<sup>38</sup> P.V.C.M., 23 mars 1920.

## **Conclusion**

---

Les stratégies de promotion industrielle mises de l'avant par les élus trifluviens au cours de la période 1870-1920 ne diffèrent pas fondamentalement de celles des élus des quelques centaines de villes canadiennes connues pour avoir participé au mouvement. On peut regrouper ces stratégies en deux grandes catégories: la mise en valeur des infrastructures et des ressources locales (cours d'eau, hydro-électricité, chemins de fer, ports, etc.) et l'offre d'appuis financiers de diverses natures aux entreprises (bonus, prêts à court ou long terme, réductions et exemptions de taxes, offres de locaux et de terrains, etc).

À Trois-Rivières, des mesures concrètes en vue de s'associer au financement des entreprises sont appliquées dès la fin des années 1870 alors que le conseil adopte une résolution exemptant le paiement des taxes municipales pour une période de dix ans à toutes nouvelles entreprises s'établissant dans la ville. Au cours de la décennie suivante, les élus municipaux, encouragés par la presse locale et quelques industriels trifluviens, accordent de nombreux bonus et exemptions de taxes. Leur largesse, quoique bien appuyée par le milieu, est réprouvée en 1892 au moment où les finances municipales sont en piètre état. Cependant, la promotion industrielle ne prend pas fin pour autant. En effet, le mouvement est enclenché à l'échelle du pays et la ville ne peut se permettre de ne pas y participer. Malgré les efforts déployés, le bilan de la situation économique trifluvienne des trente dernières années du XIX<sup>e</sup> siècle est

plutôt négatif. En fait, les tentatives visant à diversifier l'activité industrielle, jusqu'alors tributaire du secteur du bois, ne réussissent pas à combler les pertes d'emplois dues à la baisse importante de ce secteur au cours des années 1880.

Au tournant du XX<sup>e</sup> siècle, les associations locales, avec en tête de file l'Association des citoyens de Trois-Rivières, s'organisent et se mobilisent pour stimuler la promotion industrielle. Composée de gens d'affaires et de notables, l'Association des citoyens publie une brochure promotionnelle et assume la responsabilité de la publicité à l'extérieur de Trois-Rivières. La Chambre de commerce prend ensuite la relève. De concert avec le conseil municipal, elle voit à la mise sur pied d'un bureau de publicité. Sous la direction d'un commissaire, le bureau distribue des brochures et des lettres circulaires aux quatre coins de la planète. C'est aussi sur les recommandations du commissaire que la ville procède à la construction d'une bâtie industrielle. Sorte d'incubateur industrielle devant permettre aux petites entreprises de démarrer, cet établissement a finalement peu servi.

Les résultats des différentes mesures de promotion sont difficiles à mesurer. En effet, au cours de la période 1890-1920, l'arrière-pays connaît un développement sans précédent ayant des retombées sur l'ensemble de la région. La mise en valeur des ressources hydro-électriques par la Shawinigan Water and Power de même que la venue de grandes entreprises de pâte et papier attirent de nombreuses autres entreprises. Afin de les attirer sur leur territoire, les municipalités rivalisent d'audace en leur

accordant plusieurs faveurs. En 1910, par exemple, la Grès Fall, compagnie de pâte de bois, choisit de s'établir dans la paroisse de Cap-de-la-Madeleine plutôt qu'à Trois-Rivières parce que les élus de la ville lui ont refusé certaines requêtes<sup>1</sup>. Suite à cet échec, la ville de Trois-Rivières s'est montrée plus généreuse.

L'effet de ces bonus, réductions de taxes, dons de terrains etc. sur les finances municipales est lourd à porter pour les administrations. Au moment où les villes doivent investir des sommes considérables pour l'ouverture de rues et l'aménagement des secteurs résidentiels par suite de l'augmentation de la population, elles sont confrontées à une population ouvrière payant peu de taxes et à de grandes entreprises qui en sont exemptées. La présence de ces dernières occasionnent d'autres types de problèmes aux municipalités. Ainsi, on sait que certaines villes sont directement gérées par la grande entreprise qui désigne les candidats aux divers postes et dicte les actions à entreprendre. On ne sent pas cette omniprésence à Trois-Rivières cependant qu'on ne peut exclure complètement certaines tentatives d'influence. Ainsi, à la fin de la période étudiée, des gérants et des surintendants de grandes compagnies siégent au conseil municipal.

Le discours sur la promotion industrielle et, plus largement, sur le développement économique change peu entre les années 1870 et 1920, tout

---

<sup>1</sup> René Hardy et Normand Séguin, *Forêt et société en Mauricie. La formation de la région de Trois-Rivières, 1830-1930* (Montréal, Boréal Express/Musée national de l'Homme, 1984), 198.

au plus s'adapte-t-il aux nouvelles conditions économiques de la région. Il montre de façon évidente que les élus et les gens d'affaires locaux croient au progrès<sup>2</sup> et souhaitent la prospérité de leur ville.

Le conseil municipal trifluvien est principalement composé de membres des professions libérales et d'individus du milieu des affaires. On n'y retrouve pas de propriétaires de grandes entreprises. Ceux-ci semblent exercer leur influence et leur pouvoir par le biais d'associations diverses (associations d'hommes d'affaires et de clubs de loisir). C'est le cas entre autres de C.R. Whitehead, propriétaire de la Wabasso Coton Company. Absent du conseil municipal, il est membre fondateur de l'Association des citoyens de Trois-Rivières et siège par la suite au conseil de la Chambre de commerce où il est un des partisans de la promotion industrielle.

La composition du conseil municipal, en termes d'appartenance socioprofessionnelle, varie peu au cours de la période couverte. Les gens d'affaires forment plus de 50% de l'échantillon, sauf dans le cas de la fonction de maire occupé à 80% par des membres des professions libérales. Les données recueillies ne permettent pas d'établir un lien direct entre la faible représentation des gens d'affaires et les stratégies et les intérêts relatifs à la promotion industrielle. L'enquête Désy laisse cependant deviner que les élus municipaux savent servir leurs intérêts personnels et ceux de leurs amis. En effet, comment des cas de conflits d'intérêt auraient-

---

<sup>2</sup> Voir à ce sujet, Fernande Roy, *Progrès, harmonie, liberté. Le libéralisme des milieux d'affaires francophones à Montréal au tournant du siècle* (Montréal, Boréal, 1988).

ils pu passer inaperçus au conseil d'une ville somme toute petite? Une étude exhaustive de la vie associative des élus reste à faire mais les pages mondaines des journaux locaux donnent à penser qu'il existe une vie sociale nourrie entre les membres de la petite bourgeoisie francophone.

APPENDICE 1  
Les élus municipaux trifluviens, 1870-1920

nom	profession(s)	poste(s) occupé(s)
Badeaux, Louis-Benjamin-H.	marchand	échevin: 1900-1901, 1903
Balcer, Henry Mathias	manufacturier	échevin: 1871-1872
Baptist, Alexandre	marchand de bois	échevin: 1870-1874, 1877-1880, 1889-1894, 1896 maire: 1876
Beaulac, Onésime	marchand-tailleur	échevin: 1911-1916
Beaumier, Prosper	menuisier	échevin: 1871, 1876-1877, 1917-1918
Bellefeuille, François-Xavier	manufacturier	échevin: 1871-1875, 1877
Bellefeuille, Joseph	hôtelier	échevin: 1880, 1887-1891, 1893
Bellefeuille, Joseph-Frédéric	épicier, importateur	échevin: 1902-1904, 1911-1912 maire: 1905
Bellefeuille, Philippe fils	propriétaire buanderie	échevin: 1907-1908
Bergeron, Arthur-Joseph	bijoutier	échevin: 1908-1910
Bettez, Arthur	hôtelier, comptable, gérant de brasserie	échevin: 1913-1920
Boudrault, Pierre-Alphonse	avocat	échevin: 1877-1883
Bourassa, J.-Narcisse	marchand	échevin: 1915-1916
Bourgeois, Charles	avocat	échevin: 1911-1912
Bourgeois, Georges-Allen	médecin	échevin: 1877-1879, 1892
Bournival, Thomas	marchand, importateur, comptable	échevin: 1884-1894, 1898-1901
Brunelle, Arthur	marchand	échevin: 1906-1907
Brunelle, Louis	marchand	échevin: 1873-1876, 1883-1885, 1887-1890, 1892, 1894
Bureau, Jacques	avocat	échevin: 1901, 1903

nom	profession(s)	poste(s) occupé(s)
Bureau, J.-F.-V.	avocat	échevin: 1875-1878
Bureau, Joseph-Napoléon	avocat	échevin: 1876 maire: 1872, 1877-1878
Buissière, Pierre	épicier	échevin: 1880-1881
Camirand, L.-A.	notaire	échevin: 1876-1879
Carignan, Onézime	marchand	échevin: 1876-1880, 1884-1887
Carignan, Uldoric	marchand	échevin: 1899-1900
Caron, Michel	commerçant	échevin: 1876-1880
Clément, Napoléon-E.	marchand de foin	échevin: 1913-1914
Cooke, Antoine-Maxime	marchand	échevin: 1873-1875
Cooke, Richard-Stanislas	avocat, juge	échevin: 1880-1885, 1888 maire: 1896-1897, 1900
Craig, J.H.C.	marchand	échevin: 1872-1873
Cressé, Alfred-Pierre	marchand	échevin: 1886-1887, 1891-1894
Dean, James	marchand de bois	échevin: 1874-1875, 1877-1884
Décoteau, F.-X.	commerçant	échevin: 1881-1882, 1885, 1895, 1897
Denoncourt, Nazaire Lefebvre	avocat	échevin: 1870-1871 maire: 1902-1903
Désilets, A.		échevin: 1893
Désilets, Joseph-Moïse	avocat	maire: 1869-1871
Drolet, Pierre-Albert	négociant	échevin: 1905
Duchaine, Antoine	marchand	échevin: 1877-1879
Duchesneau, F.-X.		échevin: 1886
Dufresne, Dominique Rivard	bourgeois	échevin: 1871
Dufresne, Joseph	hôtelier	échevin: 1881-1882
Dufresne, Louis-Edmond	hôtelier	échevin: 1895-1897, 1909
Dufresne, Uldoric	marchand	échevin: 1903, 1905

nom	profession(s)	poste(s) occupé(s)
Dumont, J.-B.-O.	avocat	échevin: 1883-1884
Dumoulin, Charles	avocat	échevin: 1873-1874
Dumoulin, Sévère	avocat	maire: 1879-1884, 1888
Duplessis, Charles-Zéphirin	officier d'assises	échevin: 1903-1910
Duplessis, Nérée-Lenoblet	avocat, juge	échevin: 1902-1903 maire: 1904
Dussault, Hubert	entrepreneur	échevin: 1885-1886, 1893-1895
Farly, Georges	menuisier	échevin: 1917-1920
Farmer, Frederic Fulton	marchand de bois, agent	échevin: 1904-1908
Fortin, Joseph-Louis	marchand	échevin: 1901-1904, 1906-1907
Frigon, D.-E.	marchand	échevin: 1870
Gauthier, Joseph-Zéphirin	épicier	échevin: 1888-1889
Gélinas, Edmond	commerçant	échevin: 1888-1889
Gélinas, François	marchand, courtier	échevin: 1887-1894, 1897, 1899-1903, 1906-1910
Gélinas, Narcisse	marchand	échevin: 1907-1908
Gervais, Armand-Edmond	avocat	échevin: 1880-1881
Gervais, Louis-Emerie	bourgeois	échevin: 1871-1872, 1878-1879
Gervais, M.-E.	médecin	échevin: 1880-1884
Girard, Léopold	manufacturier	échevin: 1894
Godin, H.	manufacturier	échevin: 1898-1900
Godin, Joseph-Henri-Charles	marchand	échevin: 1882-1887
Godin, Joseph-Narcisse	marchand, manufacturier	échevin: 1877-1878
Gouin, Joseph-Alfred	marchand de bois	échevin: 1919-1920
Gouin, Pierre-Avila	commis, marchand	échevin: 1888-1889, 1901, 1903-1904
Grant, Robert Francis	gérant	échevin: 1897-1902, 1909-1910
Grant, William Peter	teneur de livres	échevin: 1910

nom	profession(s)	poste(s) occupé(s)
Grenier, Narcisse	avocat	échevin: 1896-1898
Hamel, Joseph-Ernest	machiniste	échevin: 1902, 1904, 1906-1907
Hamel, Odilon-Zéphirin	surintendant	échevin: 1874-1876
Harnois, William M.	boulanger	échevin: 1880-1881
Hart, Ezechiel	rentier	échevin: 1877
Héroux, P.-J.	marchand	échevin: 1905-1906
Hétu, J.-Edouard	médecin	échevin: 1885-1887, 1902 maire: 1888
Hould, Jean-Baptiste-Ludger	avocat	échevin: 1876, 1882-1885, 1894-1896
Houliston, Alexandre	avocat, teneur de livres	échevin: 1886-1889, 1895-1897, 1899-1902
Imbleau, Joseph	forgeron	échevin: 1905
Jacob, Alfred	épicier	échevin: 1904-1905
Jourdain, Louis-Napoléon	commerçant de grains	échevin: 1898-1902
Jourdain, Philippe	marchand de grains	échevin: 1870, 1881-1882
Labranche, Moïse	entrepreneur, menuisier	échevin: 1876
Lacoursière, J.-O.	arpenteur	échevin: 1919-1920
Lacroix, Euchariste	forgeron	échevin: 1886-1887, 1890-1891
Lafontaine, Majorique	marchand	échevin: 1902, 1905-1907
Lajoie, François	avocat	échevin: 1917-1918
Lajoie, Lucien	marchand	échevin: 1900-1901, 1903
Lajoie, Napoléon-Edouard	marchand	échevin: 1883-1885, 1897-1899
Lamy, Napoléon	orfèvre, bijoutier	échevin: 1901-1902, 1904-1912, 1919-1920
Latrelle, Onézime	marchand-tailleur	échevin: 1870-1872
Lymburner, Cyriac	agent	échevin: 1890, 1892-1895
Lymburner, Télesphore	forgeron	échevin: 1891-1896, 1898-1900
Mailhot, Henri-Gédéon	avocat	échevin: 1870 maire: 1885-1887

nom	profession(s)	poste(s) occupé(s)
Martel, Pierre-Narcisse	avocat	échevin: 1885-1888
Martel, Uld. père	rentier	échevin: 1877-1880
McDougall, James	marchand	échevin: 1874-1875
McLeod, Georges	plâtrier	échevin, 1909-1910
Mercier, Louis-Philippe	notaire	échevin: 1913-1914
Michelin, Edmond	contremaître	échevin, 1907-1910
Niverville, Joseph Boucher de		échevin: 1872-1873
Normand, Louis-Philippe	médecin, pharmacien	échevin: 1900 maire: 1908-1912
Normand, Télesphore-Eusèbe	notaire	échevin: 1882-1883 maire: 1873-1875, 1889-1893
Olivier, Arthur	avocat	échevin: 1890-1893 maire: 1898-1900
Pagé, Charles	hôtelier	échevin: 1888-1890, 1896-1897, 1902, 1904-1906, 1908-1910
Panneton, Ephrem-François	médecin	échevin: 1898-1900, 1908-1910
Panneton, Philippe-Elizée	avocat	échevin: 1893, 1898 maire: 1894-1895
Paquin, Louis-Dosithée	avocat	échevin: 1897-1899, 1903 maire: 1900-1901, 1905
Peltier, J.-Alfred	pharmacien	échevin: 1909-1910
Pothier, Raoul	manufacturier	échevin: 1915-1918
Reynard, Joseph	marchand de bois	échevin: 1881, 1883-1886
Ricard, Désiré	rentier	échevin: 1890-1895
Rivard, J.-Sévère	agent	échevin: 1915-1916
Rocheleau, E.-A.	marchand	échevin: 1875-1876
Rousseau, J.-C.	avocat	échevin: 1879-1880
Ryan, John	marchand, encanteur	échevin: 1875-1876
Ryan, Robert	hôtelier, manufacturier	échevin: 1911-1916

nom	profession(s)	poste(s) occupé(s)
Saint-Pierre, Antoine fils	ingénieur	échevin: 1889-1894
Sanschagrin, Joseph-Léger	agent	échevin: 1913-1914
Savard, Jérémie	boucher	échevin: 1891-1897
Sévigny, Télesphore	mouleur	échevin: 1904-1906
Shortis, James	marchand	échevin: 1870-1873, 1876
Spénard, Charles-Nicodème	bourgeois	échevin: 1890, 1897
Teasdale, Ephrem		échevin: 1883-1885
Tebbutt, John Thos.	surintendant	échevin: 1904-1905
Tessier, Joseph-Adolphe	avocat	maire: 1913-1920
Thivierge, J.-B.	sellier	échevin: 1870
Tourigny, François-Siméon	avocat	échevin: 1901-1905 maire: 1906-1907
Trottier, Jean-Edmond	forgeron	échevin: 1875
Turcotte, Henri-René-Arthur	avocat	échevin: 1873-1875 maire: 1876
Vanasse, Pierre-Benjamin	collecteur de douanes	échevin: 1874-1876, 1878-1884, 1886-1891
Verrette, François-Arthur	entrepreneur, menuisier	échevin: 1897-1900, 1903-1912
Vigneau, J.-Hector	vétérinaire	échevin: 1915-1920
Ward, J.K.	marchand de bois	échevin: 1870

Source: Procès-verbaux et procédés du conseil municipal de Trois-Rivières, 1870-1920.

**APPENDICE 2**  
**Les résolutions adoptées par le conseil municipal**  
**accordant des avantages à des compagnies**

date de la résolution, raison sociale ou nom(s) du (des) propriétaire(s) et type d'établissement	engagements de la municipalité	engagements de la compagnie
28 mai 1875 (manufacture d'allumettes)	- exemption de taxes pendant 10 ans aux individus ou compagnies qui établiront une manufacture d'allumettes dans les limites de la cité	- valeur de l'établissement: au moins 30 000 \$ - être en activité 10 années consécutives
13 nov. 1878 Compagnie de chemin de fer de la rive nord et de navigation et des terres du Saint-Maurice	- achat d'actions (100 000 \$)	
6 déc. 1880 Tannerie Théophile Blouin (tannerie)	- exemption de taxes pendant 10 ans	
23 mai 1881 Manufacture de papier E. Bradley (papeterie)	- exemption de taxes pendant 10 ans	- installation d'une conduite d'eau
7 août 1882 Cie. d'allumettes J.-A. Rousseau (manufacture d'allumettes)	- exemption de taxes pendant 20 ans	
28 mai 1883 Jacques Larivière (manufacture de meubles)	- exemption de taxes pendant 10 ans - tarif de l'eau: 20¢/1 000 gal.	- nbre d'employés: au moins 20
28 mai 1883 Manufacture Girard (manufacture de cercueils)	- exemption de taxes pendant 10 ans - tarif de l'eau: 20¢/ 1 000 gal.	- nbre d'employés: au moins 20
29 déc. 1884 Cie. de transport des Trois-Rivières	- terrains dans la commune	
4 janv. 1886 Verrerie Robt. Gee (verrerie)	- bonus de 7 500 \$ - exemption de taxes pendant 5 ans	- nbre d'employés: 100 - ouverture de l'établissement: 1886

date de la résolution, raison sociale ou nom(s) du (des) propriétaire(s) et type d'établissement	engagements de la municipalité	engagements de la compagnie
31 oct. 1887 (manufacture d'allumettes)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- bonus annuel de 750 \$ pendant 10 ans aux individus ou compagnies qui établiront une manufacture d'allumettes dans les limites de la cité</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- nbre d'employés: 150</li> <li>- être en activité 300 jours par année</li> </ul>
20 nov. 1887 Wme Muir et Fils (commerce de charbon)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- exemption de taxes pendant 5 ans (ne s'applique pas à la vente au détail de charbon)</li> <li>- autorisation de poser une voie de chemin de fer</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- interdiction d'utiliser l'eau de l'aqueduc</li> <li>- décharger au port au moins 10 000 tonnes de charbon annuellement (en fournir la preuve au secrétaire-trésorier de la municipalité)</li> </ul>
11 juin 1888 Briqueterie Uld. Martel (briquetterie)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- vente d'un terrain de 1 arpent (250 \$)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- interdiction de creuser plus de 22 pouces de profondeur</li> <li>- aplatissement du sol une fois la terre enlevée</li> <li>- creusement d'un fossé d'égouttement</li> </ul>
13 mai 1889 (manufacture de tuyaux en fer)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- bonus de 20 000 \$ aux individus ou compagnies qui établiront une manufacture de tuyaux de fer dans les limites de la cité</li> <li>- exemption de taxes pendant 10 ans</li> <li>- terrain de 15 arpents</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- nbre d'employés: 100</li> <li>- valeur de l'établissement: au moins 15 000 \$</li> <li>- être en activité 5 années consécutives</li> </ul>
20 mai 1889 (abattoir)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- bonus aux individus ou compagnies qui établiront un abattoir dans les limites de la cité</li> <li>- exemption de taxes pendant 10 ans</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- nbre d'employés: 200</li> <li>- valeur de l'établissement: au moins 100 000 \$</li> <li>- être en activité 10 années consécutives</li> </ul>
1 déc. 1890 Manufacture de cercueils L. Girard (manufacture de cercueils)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- exemption de taxes pendant 15 ans sur le bâtiment déjà en place, les améliorations apportées seront taxables</li> </ul>	
20 fév. 1891 The Canadian International Stockyards & Abattoirs Co. Ltd. (abattoir)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- bonus de 60 000 \$ (6 000 \$ par année)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- début des travaux de construction avant nov. 1891</li> </ul>
12 avril 1891 The Canadian International Stockyards & Abattoirs Co. Ltd. (abattoir)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- terrain de 200 acres</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- début des travaux de construction avant nov. 1891</li> </ul>
11 mai 1891 Flavien Rémillard (fonderie)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- exemption de taxes pendant 5 ans</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- reconstruction de la fonderie incendiée en mars 1891</li> <li>- être en activité 5 années consécutives</li> </ul>

date de la résolution, raison sociale ou nom(s) du (des) propriétaire(s) et type d'établissement	engagements de la municipalité	engagements de la compagnie
10 juin 1891 The Canadian International Stockyards & Abattoirs Co. Ltd. (abattoir)	- bonus additionnel de 4 000 \$ pour défrayer les coûts de transport du bétail	
3 fév. 1892 The Canadian International Stockyards & Abattoirs Co. Ltd. (abattoir)		- début des travaux de construction avant juil. 1892
7 sept. 1893 John Argall et Fils (manufacture de peintures)	- exemption de taxes pendant 5 ans	- être en activité pendant 5 ans
22 sept. 1893 Compagnie de navigation Richelieu et Ontario (chantier de constructions navales)	- exemption de taxes pendant 25 ans - exemption de droits de péage sur les ponts de la rivière Saint-Maurice - obtenir du gouvernement fédéral le dragage de la rivière Saint-Maurice et la propriété de l'Île Saint-Christophe	- établissement d'un chantier de constructions navales sur l'Île Saint-Christophe
6 avril 1903 Montreal Pipe Foundry Company (manufacture de tuyaux en fer)	- location au coût de 1 \$ par année pendant 20 ans d'un terrain en bordure de la rivière Saint-Maurice	
11 mai 1903 P.-V. Ayotte (manufactures de bretelles)	- réduction de taxes sur les équipements de la manufacture	
11 avril 1904 The Tebbutt Shoes & Leather Co. Ltd. (manufactures de chaussures)	- exemption de taxes pendant 10 ans sur les améliorations apportées à l'établissement	
15 août 1904 Girard et Godin (manufacture de cercueils)	- prêt de 35 000 (4 % intérêt) - terrain pour la reconstruction de la manufacture	- remboursement du prêt (1 000 \$ par année)
17 août 1904 Three Rivers Gas Heat and Power Co. (fabrique de gaz)	- tarif de l'eau: 7.5¢ pour 1 000 gal.	
22 mai 1905 Embouteillage J.-A. Duplessis (fabrique de liqueurs douces et de bières)	- tarif de l'eau fixé à 20 \$ par année	
28 août 1905 Girard et Godin (manufacture de cercueils)	- prêt de 10 000 \$ - un terrain pour la construction d'une voie d'évitement de chemin de fer	

date de la résolution, raison sociale ou nom(s) du (des) propriétaire(s) et type d'établissement	engagements de la municipalité	engagements de la compagnie
13 mai 1907 Manufacture de gants Robert Ryan (manufacture de gants)	- exemption de taxes pendant 10 ans	
3 juin 1907 BB Shoes (manufactures de chaussures)	- taxes fixées à 5 \$ par année	- paiement des taxes en entier si la manufacture cesse ses activités pendant 6 mois
1 fév. 1909 Wabasso Cotton Co. (manufacture de coton)	- réduction du tarif de l'eau	

Note: Plusieurs résolutions mentionnées dans divers documents n'ont pas été trouvées.

Source: Procès-verbaux et procédés du conseil municipal de Trois-Rivières.

**APPENDICE 3**  
**Les règlements adoptés par le conseil municipal**  
**accordant des avantages à des compagnies**

No et date du règlement, raison sociale ou nom(s) du (des) propriétaire(s) et type d'établissement	engagements de la municipalité	engagements de la compagnie
no 78 (27 fév. 1882) Three Rivers Cotton Company (filature de coton)	- aide financière de 25 000 \$ - exemption de taxes pendant 20 ans	
no 47 (10 oct. 1885) Verrerie Richard Davis (verrerie)	- bonus de 25 000 \$ versé 6 semaines après le début des activités - exemption de taxes pendant 5 ans - émission de debentures	- nbre d'employés: 350 - valeur du bâtiment et des équipements: au moins 70 000 \$
no 48 (20 janv. 1886) Hall Neilson & Co. (scierie et manufacture de boîtes)	- bonus de 20 000 \$ versé 1 mois après le début des activités - exemption de taxes pendant 10 ans - émission de debentures	- nbre d'employés: 50 les 4 premières années, puis 150 les 6 années suivantes - imposition d'une taxe sur les employés qui ne résident pas à Trois-Rivières - valeur de l'établissement: 75 000 \$ - fermeture de la scierie de la compagnie à Grandes-Piles - ouverture de la scierie à Trois-Rivières au cours de l'été 1886 - être en activité 5 mois par année
no 120 (20 juin 1887) Compagnie de chemin de fer des Trois-Rivières et du Nord-Ouest	- achat d'actions (15 000 \$) - exemption de taxes pendant 10 ans	- construction d'une ligne de chemin de fer de Trois-Rivières à Mattawin
no 26 (19 mars 1888) C.-P. Gélinas et Frères (manufacture de pelles et de meubles)	- bonus de 5 000 \$ versé 1 mois après le début des activités - exemption de taxes pendant 10 ans - émission de debentures	- nbre d'employés: 25 - construction d'un bâtiment en briques d'une valeur de 4 000 \$ - valeur des équipements: 5 000 \$ - ouverture de l'établissement: fin 1888 - être en activité au moins 10 ans - obligation de reconstruire en cas d'incendie
no 27 (19 mars 1888) R. Smardon Shoes (manufacture de chaussures)	- bonus de 35 000 \$ (20 000 \$ versé 1 mois après le début des activités, puis 3 000 \$ par année pendant 5 ans) - exemption de taxes pendant 10 ans - émission de debentures	- nbre d'employés: 180 (tous doivent résider à Trois-Rivières) - construction d'un bâtiment en briques de 3 étages d'une valeur de 10 000 \$ - ouverture de l'établissement: fin 1888 - déménagement du bureau d'affaires et des équipements de Montréal à Trois-Rivières

No et date du règlement, raison sociale ou nom(s) du (des) propriétaire(s) et type d'établissement	engagements de la municipalité	engagements de la compagnie
no 31 (1 oct. 1888) Louis-P. Trottier (manufacture de haches)	- bonus de 2 500 \$ - exemption de taxes pendant 10 ans	- nbre d'employés: 15 les 5 premières années - travaux de construction d'une valeur de 2 000 \$ - ouverture de l'établissement: fin 1888 - être en activité 10 années consécutives
no 37 (5 juil. 1889) La Compagnie Canadienne des conduites d'eau (manufacture de tuyaux en fer)	- bonus de 20 000 \$ - terrain de 15 arpents d'une valeur ne dépassant pas 5 000 \$ - exemption de taxes pendant 10 ans	- nbre d'employés: 100 (tous doivent résider à Trois-Rivières) - valeur du bâtiment et des équipements: au moins 75 000 \$ - ouverture de l'établissement: juin 1890
no 39 (3 janv. 1890) The Canadian International Stockyards & Abattoirs Co. Ltd. (abattoir)	- terrain de 100 arpents - exemption de taxes pendant 99 ans	- nbre d'employés: 100 - valeur du bâtiment et des équipements: au moins 100 000 \$ - ouverture de l'établissement: déc. 1890 - être en activité pendant 99 ans
no 59 (29 déc. 1893) La Compagnie Canadienne des conduites d'eau (manufacture de tuyaux en fer)	- reconnaissance des engagements de 1889 envers J.-A. Gagnon, nouveau propriétaire de la compagnie - exemption de taxes pendant 6 ans	- interdiction de se départir d'une partie des équipements au cours des 6 prochaines années
no 64 (3 juil. 1894) Compagnie de Navigation Houde et Cie.	- prêt de 166.67 \$ (6 % intérêt)	- achat d'un terrain à Sainte-Angèle-de-laval pour y installer un débarcadère - remboursement du prêt dans 5 ans
no 69 (1 avril 1895) Abattoirs J.-A. Gagnon (abattoir)	- bonus de 100 000 \$ - terrain de 200 arpents dans la commune - exemption de taxes pendant 35 ans - bonus de 1 000 \$ par an si 25 000 jours de travail sont effectués par l'ensemble des employés - émission de debentures	- valeur du bâtiment et des équipements: au moins 100 000 \$ - ouverture de l'établissement: 1898 - mettre à la disposition des citoyens une partie du terrain pour le pâturage des animaux - fournir la liste des employés et les feuilles de paye
no 77 (15 fév. 1897) Thibaudeau, Beaubien, Binette Chaussures (manufacture de chaussures)	- donner un terrain, un bâtiment et des équipements - exemption de taxes pendant 10 ans	- nbre d'employés: 50 - bureau d'affaires dans les limites de la cité - ouverture de l'établissement: fév. 1897 - interdiction de faire le commerce de détail dans les limites de la cité
no 80 (4 oct. 1897) Mégisserie Balcer (mégisserie et manufacture de gants)	- bonus de 6 000 \$ - exemption de taxes pendant 10 ans - émission de debentures	- nbre d'employés: 50 au cours des 10 années d'exemption de taxes - construction d'un bâtiment en briques de 3 étages et d'une mégisserie de 1 étage - valeur des bâtiments et des équipements: au moins 6 000 \$ - ouverture de l'établissement: mai 1898

No et date du règlement, raison sociale ou nom(s) du (des) propriétaire(s) et type d'établissement	engagements de la municipalité	engagements de la compagnie
no 99 (29 mai 1901) Pourpore, Malone, Nadeau et Cie. (fabrique de gaz)		
no 106 (3 janv. 1902) The National Tools and Axes Works Company Ltd. (manufacture d'outils)	- exemption de taxes pendant 10 ans - tarif de l'eau: 7¢/1 000 gal.	- être en activité plus de 6 mois par année
no 115 (5 janv. 1903) The Montreal Pipe and Foundry Co. (manufacture de tuyaux)	- bonus de 25 000 \$ (12 500 \$ lors de l'installation des équipements, 12 500 \$ à la fin des travaux) - exemption de taxes - émission de debentures	- personnel doit résider autant que possible dans les limites de la cité - installation de nouveaux équipements - réouverture de l'établissement: 1904 - production: 12 000 tonnes d'articles par année
no 125 (22 août 1904) Girard et Godin (manufacture de cercueils)		
no 133 (23 août 1905) Compagnie de chemin de fer de la Vallée du Saint-Maurice	- bonus de 96 000 \$ pour la construction d'une ligne de chemin de fer reliant Trois- Rivières, Shawinigan et Saint-Jean-des- Piles - terrain dans la commune	- bureau et garages de la société dans les limites de la cité - début des travaux: 20 jours après l'adoption du règlement
no 134 (27 oct. 1905) Canadian Gaz and Oil Company (fabrique de gaz)		
no 141 (28 mai 1906) The National Tools and Axes Works Company Ltd. (manufacture d'outils)	- prêt de 5 000 \$ (4 % intérêt) versé 60 jours après le début des activités - exemption de taxes pendant 10 ans	- nbre d'employés: 15 - masse salariale: 10 000 \$ par année - effectuer des travaux de rénovation - réouverture de l'établissement: août 1906 - être en activité 10 mois par année
no 146 (20 déc. 1906) Consolidated Chemical Company Ltd. (manufacture de produits chimiques)	- bonus de 15 000 \$ versé un mois après le début des activités - terrain de 4 arpents dans la commune - exemption de taxes - émission de debentures	- nbre d'employés: 75 (la majorité doivent résider à Trois-Rivières) - masse salariale: 30 000 \$ par année - construction de deux bâtiments d'une valeur de 25 000 \$ - ouverture de l'établissement: janv. 1908
no 153 (15 janv. 1909) Wabasso Cotton Co. (manufacture de coton)	- bonus de 75 000 \$ (50 000 \$ pour la première manufacture, 25 000 \$ pour la deuxième manufacture) - taxes fixées à 1 500 \$ par année pendant 10 ans	- masse salariale: 25 000 \$ par année - valeur des bâtiments et des équipements: au moins 1 000 000 \$ - ouverture de l'établissement: déc. 1909 - installation de tuyaux pour le pompage de l'eau

No et date du règlement, raison sociale ou nom(s) du (des) propriétaire(s) et type d'établissement	engagements de la municipalité	engagements de la compagnie
no 175 (1 fév. 1909) Manufacture de poutres en ciment armé (manufacture de poutres)	- location d'un terrain de 7,5 arpents dans la commune (1 \$/an pendant 20 ans) - exemption de taxes pendant 10 ans - tarif de l'eau: 7,5¢/1 000 gal	- nbre d'employés: au moins 30 - ouverture de l'établissement: juil. 1909
no 196 (8 août 1910) Diamond Whitewear (manufacture de sous-vêtements)	- bonus de 25 000 \$ - taxes fixées à 300 \$ les 5 premières années, puis à 400 \$ les 5 années suivantes	- nbre d'employés: au moins 200 - construction d'un bâtiment de 2 étages à l'épreuve du feu - valeur du bâtiment et des équipements: au moins 75 000 \$ - ouverture de l'établissement: nov. 1910
no 197 (29 août 1910) The Grès Falls Company (manufacture de pulpe de bois)	- taxes fixées à 1 500 \$ par année - déviation de la rue des Pins	- valeur du bâtiment et des équipements: au moins 100 000 \$ - ouverture de l'établissement: fin 1911 - être en activité au moins 10 ans
no 199 (7 nov. 1910) Wayagamack Pulp and Paper News Ltd. (papeterie)	- exemption de taxes pendant 10 ans - permission de planter des poteaux d'électricité	- valeur du bâtiment et des équipements sur l'île Potherie: au moins 500 000 \$ - construction d'un système d'aqueduc et de drainage au frais de la compagnie - ouverture de l'établissement: janv. 1912 - être en activité 10 années consécutives
no 204 (18 janv. 1911) The St. Maurice Valley Cotton Mills Ltd. (manufacture de coton)	- exemption de taxes pendant 20 ans	- masse salariale: 20 000 par année - construction d'un bâtiment sur le terrain de la Wabasso Cotton Co. - ouverture de l'établissement: déc. 1913
no 209 (14 juin 1911) The Tebbutt Shoes & Leather Co. Ltd. (manufacture de chaussures)	- exemption partielle de taxes pendant 10 ans (10 000 \$ au total)	- être en activité pendant 10 ans
no 211 (1 sept. 1911) Compagnie de tramways de Trois-Rivières	- achat d'actions (375 000 \$ ou plus)	- nomination de 2 membres du conseil municipal au bureau de direction
no 224 (19 août 1912) Acme Glove Works Ltd. (manufacture de gants)	- prêt de 40 000 \$ (5 % intérêt) versé 1 mois après le début des activités - exemption de taxes pendant 10 ans	- nbre d'employés: 200 - construction d'un bâtiment additionnel d'une valeur d'au moins 70 000 \$
no 226 (12 nov. 1912) The General Chemical Produce and Explosives Co. Ltd. (manufacture des produits chimiques et d'explosifs)	- terrain de 20 arpents dans la commune - exemption de taxes pendant 10 ans - tarif de l'eau: 1 \$ par année à condition que la consommation ne dépasse pas 3 000 gallons	- nbre d'employés: 100 - construction d'un bâtiment pour fabriquer et entreposer les explosifs - ouverture de l'établissement: janv. 1914

No et date du règlement, raison sociale ou nom(s) du (des) propriétaire(s) et type d'établissement	engagements de la municipalité	engagements de la compagnie
no 241 (12 janv. 1913) The General Chemical Produce and Explosives Co. Ltd. (manufacture des produits chimiques et d'explosifs)	- extension du temps accordé pour la construction de l'établissement (juin 1915) - paiement des dettes contractées par la compagnie envers P.-A. Gounon (salaires et matériaux)	
no 253 (19 mai 1913) Compagnie de tramways de Trois-Rivières	- reconnaissance à la compagnie des droits et priviléges nécessaires pour mettre sur pied un tramway mû à l'électricité	- installation d'infrastructures selon les recommandations du conseil municipal - prix du billet fixé à 5¢
no 272 (6 oct. 1914) The Three Rivers Traction Co. (compagnie de tramway)	- franchise pour une période de 20 ans - exemption de taxes - tarif de l'eau: 7¢/1 000 gal.	- fournir un service de tramway entre Trois-Rivières et Cap-de-la-Madeleine - prix du billet fixé à 5¢ - remettre les rues en bon état après les travaux - circuler à moins de 20 milles à l'heure
no 285 (15 mars 1915) North Shore Power Company (compagnie de distribution d'électricité)	- reconnaissance du privilège d'établir et d'exploiter les infrastructures nécessaires à la distribution d'électricité - tarif de l'eau: 7¢/1 000 gal.	- respecter les taux d'électricité chargés par la ville - se soumettre à la volonté du conseil en ce qui concerne la localisation des poteaux - remplacer les poteaux de bois par des poteaux de fer
no 289 (19 juil. 1915) The General Chemical Produce and Explosives Co. Ltd. (manufacture des produits chimiques et d'explosifs)		- interdiction d'entreposer dans un même lieu à l'intérieur des limites de la cité les différents composants des explosifs - ouverture de l'établissement: juin 1916
no 306 (19 juin 1916) Brasserie J.-M. Spénard (brasserie)	- prêt de 25 000 \$ (6 % intérêt) - taxes fixées à 225 \$ par année pendant 10 ans	
no 311 (26 août 1916) The General Chemical Produce and Explosives Co. Ltd. (manufacture des produits chimiques et d'explosifs)		- paiement des taxes jusqu'à la reprise des activités - ouverture de l'établissement: juin 1917
no 318 (26 oct. 1916) Eureka Shoes Company Ltd. (manufacture de chaussures)	- location d'une partie de la bâtie industrielle (20¢/pi carré) - endossement de debentures pour une valeur de 15 000 \$	- nbre d'employés: 40 - être en activité pendant 15 ans - déposer un bilan annuel à la municipalité
no 321 (2 fév. 1917) Three Rivers Industrial Company Ltd. (fabrique d'obus)	- endossement des obligations de la compagnie pour un montant de 90 000 \$	

No et date du règlement, raison sociale ou nom(s) du (des) propriétaire(s) et type d'établissement	engagements de la municipalité	engagements de la compagnie
no 322 (5 fév. 1917) Fonderie d'acier de Trois-Rivières (fonderie)	- prêt de 70 000 \$ (sans intérêt) - terrain de 10 acres, rue Saint-Philippe	- masse salariale: 75 000 par année - avoir un capital autorisé de 150 000 \$ dont 90 000 \$ en parts souscrites et payées - se doter de 2 fourneaux de 20 tonnes d'une valeur de 100 000 \$ - fournir un contrat avec la Imperial Munition Board.
no 323 (9 mars 1917) Mechanical Engineering Company (manufacture de fournaises, d'obus, d'accessoires d'automobile et de pièces mécaniques)	- 3 terrains (un de ceux-ci ne sera donné que si la masse salariale atteint 100 000 \$ par année) - exemption de taxes pendant 10 ans	- nbre d'employés: 100 - achat d'un bâtiment: 25 538 \$, à payer en 20 versements (6% intérêt) - installation d'un système de chauffage et de plomberie - creuser un puit pour alimenter l'établissement en eau
no 326 (7 mai 1917) Fonderie Miller French (fonderie)	- prêt de 25 000 \$ (6 % intérêt)	- masse salariale: 15 000 \$ la première année, 33 000 \$ les années suivantes - remboursement du prêt en 15 versements - construction d'une fonderie
327 (1 juin 1917) Fonderie Louis-Edmond Dufresne (fonderie)	- prêt de 25 000 \$ (6 % intérêt) - exemption de taxes pendant 10 ans (prend effet avec l'ouverture de la fonderie)	- nbre d'employés: 15 à 20 - masse salariale: 16 000 \$ la 1ère année, 21 000 \$ la 2e année, 26 000 \$ la 3e année - remboursement du prêt (2 000 \$ par année)
329 (18 juin 1917) Manufacture des seaux et boîtes (manufacture de seaux et de boîtes)	- prêt de 25 000 \$ (6 % intérêt) - terrain de 256 000 pi carré d'une valeur de 25 000 \$ - exemption de taxes pendant 10 ans (prend effet avec l'ouverture de l'établissement)	- nbre d'employés: au moins 60 - masse salariale: au moins 30 000 \$ - valeur du bâtiment et des équipements: de 40 à 45 000 \$ - remboursement du prêt (1 000 \$/an pendant 5 ans, puis 2 000 \$/an)
no 333 (7 juil. 1917) Eureka Shoes Company Ltd. (manufacture de chaussures)	- garantie additionnelle de 10 000 \$ (voir règlement 318)	
no 334 (20 août 1917) Fonderie d'acier de Trois-Rivières (fonderie)	- endossement de billets promissoires d'une valeur totale de 50 000 \$	
no 335 (24 août 1917) Three Rivers Shipyard Ltd. (chantier de constructions navales)	- garantir les debentures émises par la compagnie (100 000 \$)	- achat d'un terrain dans les limites de la cité - ouverture du chantier: nov. 1917

No et date du règlement, raison sociale ou nom(s) du (des) propriétaire(s) et type d'établissement	engagements de la municipalité	engagements de la compagnie
no 337 (6 sept. 1917) L.-H. Bacque (briqueterie et fabrique de chaux)	- garantir les debentures émises par la compagnie (50 000 \$)	- nbre d'employés: 60 - masse salariale: 50 000 \$ dès la deuxième année d'activité - valeur du bâtiment et des équipements: 70 à 75 000 \$ - ouverture de l'établissement: sept. 1918 - vendre à la municipalité des briques (10 \$/1 000 briques)
no 341 (24 oct. 1917) Manufacture de seaux et boîtes (manufacture de seaux et de boîtes)	- garantir les debentures émises par la compagnie (40 000 \$)	
no 342 (24 oct. 1917) Canadian Toys Works (manufacture de jouets)	- garantir les debentures émises par la compagnie (au moins 6 000 \$)	- payer les intérêts à échéance - mise en gage des actifs de la compagnie
no 343 (24 oct. 1917) Compagnie de granit artificiel (manufacture de granit et de monuments funéraires)	- garantir les debentures émises par la compagnie (5 000 \$)	- valeur du bâtiment et des équipements: au moins 17 000 \$
no 345 (6 nov. 1917) Compagnie de produits en béton spécial (manufacture de produits en béton)	- garantir les debentures émises par la compagnie (20 000 \$) - terrain de 5 arpents	- valeur du bâtiment et des équipements: au moins 30 000 \$ - cession à la cité du brevet d'invention en guise de garantie supplémentaire
no 347 (7 janv. 1918) Three Rivers Fur Works Ltd. (manufacture de fourrures)	- garantir les debentures émises par la compagnie (5 000 \$)	- tenir l'établissement en bon ordre
no 349 (31 janv. 1918) The Page Wire Fence Company of Canada Ltd. (manufacture de clôtures en fils de fer)	- garantir les debentures émises par la compagnie (20 000 \$) - exemption de taxes pendant 10 ans	- nbre d'employés: 75 - masse salariale: 75 000 \$ - achat d'un terrain - construction d'un bâtiment en briques ou en ciment répondant aux exigences du conseil municipal - consentement de la compagnie à ne pas ouvrir un autre établissement au Canada
no 350 (18 fév. 1918) Manufacture de seaux et boîtes (manufacture de seaux et de boîtes)	- garantir les debentures émises par la compagnie (25 000 \$)	
no 353 (28 mars 1918) Mechanical Engineering Company (manufacture de fournaises, d'obus, d'accessoires d'automobile et de pièces mécaniques)	- endossement d'un billet promissoire d'une valeur de 25 000 \$	- donner en garantie à la cité 90 000 \$ d'actions de la compagnie

No et date du règlement, raison sociale ou nom(s) du (des) propriétaire(s) et type d'établissement	engagements de la municipalité	engagements de la compagnie
no 357 (25 juin 1918) Canada Steamship Lines Ltd. (construction domiciliaire)	- cession des terrains achetés au parc Houlston (80 000 \$) pour que la compagnie y construise des habitations en vue d'y loger ses officiers et employés	- obligation de construire des habitations sur les terrains cédés au cours des 5 prochaines années - paiement de 300 \$ pour chaque terrain à la fin des travaux de construction
no 358 (25 juin 1918) Manufacture de seaux et boîtes (manufacture de seaux et de boîtes)	- endossement de billets promissoires d'une valeur totale de 30 000 \$	
no 360 (18 sept. 1918) Three Rivers Automobile Accessories Limited (manufacture de pièces et d'accessoires d'automobile)	- garantir les debentures émises par la compagnie (20 000 \$) - exemption de taxes	- nbre d'employés: 50 - masse salariale: 50 000 \$ - location d'un étage de la bâtisse industrielle (20¢/ pi carré)
no 361 (30 sept. 1918) Compagnie de jouets Bruyère Ltée. (manufacture de jouets)	- garantir un emprunt de 75 000 \$ fait par la compagnie - exemption de taxes pendant 10 ans	- masse salariale: 25 000 \$ la 1ère année, 35 000 \$ la 2e année, 50 000 \$ la 3e année, 75 000 \$ la 4e année, 100 000 \$ les années suivantes - achat de la manufacture Diamond - valeur des équipements: 49 000 \$ - siège social de la compagnie à Trois-Rivières
no 362 (30 sept. 1918) The Bronze Company of Canada (manufacture d'articles en bronze et cuivre)	- garantir un emprunt de 65 000 \$ fait par la compagnie	- nbre d'employés: 40 (avec promesse que ce nombre atteigne 100 le plus rapidement possible) - masse salariale: 60 000 \$ la première année, 120 000 \$ les années suivantes - achat de terrains pour la construction d'un bâtiment en briques ou en béton ouverture de l'établissement: 1919 - consentement de la compagnie à ne pas ouvrir un autre établissement au Canada
no 364 (20 janv. 1919) La compagnie d'entrepôt frigorifique Saint-Maurice Limitée (entrepôt frigorifique)	- garantir les debentures émises par la compagnie (50 000 \$) - un terrain - exemption de taxes pendant 10 ans - tarif de l'eau: 12¢/1 000 gal.	- constituer un capital de 100 000 \$ - construction d'un entrepôt frigorifique d'une capacité de 75 000 pi cube - valeur de l'entrepôt et des équipements: 75 000 \$

Notes: Comme dans le cas des résolutions, il est mentionné dans les archives de la municipalité des règlements que nous n'avons pu trouver.

La majorité des compagnies qui ont obtenu des avantages de la municipalité était tenue de contracter une assurance contre l'incendie et d'inscrire une hypothèque au nom de la municipalité.

Source: Les règlements du conseil municipal de Trois-Rivières.

## Bibliographie

---

### I. Sources

#### A- Sources manuscrites

Archives nationales du Québec, Trois-Rivières. *Archives de la ville de Trois-Rivières*. Règlements (1888-1924) et divers documents.

Archives nationales du Québec, Trois-Rivières. *Archives de la ville de Trois-Rivières*. Rapport de la commission d'enquête Désy, 1919.

*Archives de la ville de Trois-Rivières*. Procès-verbaux et procédés du conseil municipal, 1870-1920.

*Archives de la ville de Trois-Rivières*. Procédés et rapports des commissions permanentes, 1912-1920.

*Archives de la ville de Trois-Rivières*. Rôles d'évaluation et rôles de perception, 1870, 1875, 1880, 1885, 1890, 1895, 1900, 1906, 1910, 1915, 1920.

*Archives de la Chambre de commerce de Trois-Rivières*. Procès-verbaux des assemblées générales, 1900-1920.

#### B- Sources imprimées

##### 1- *Recensements du Canada*

Canada. *Recensement du Canada, 1870-1871*. 5 volumes. Ottawa, I.B. Taylor, 1873 et 1875.

Canada. *Recensement du Canada, 1880-1881*. 4 volumes. Ottawa, McLean, Roger and Co., 1882-1885.

Canada. *Recensement du Canada, 1890-1891.* 4 volumes. Ottawa, S.E. Dawson, 1893-1897.

Canada. *Recensement du Canada, 1901.* 4 volumes. Ottawa, S.E. Dawson, 1902-1906.

Canada. *Recensement du Canada, 1911.* 6 volumes. Ottawa, C.H. Parmelee, 1912-1915.

Canada. *Recensement du Canada, 1921.* 5 volumes. Ottawa, F.A. Acland, 1924-1925.

## **2- Journaux**

*La paix* (1887-1892).

*Le journal des Trois-Rivières* (1880-1900).

*Le Trifluvien* (1888-1905).

## **3- Cartes**

Québec. Ministère de l'énergie et des ressources. Service du cadastre. *Plan officiel de la ville de Trois-Rivières, comté de Trois-Rivières.*

*City Atlas of Three Rivers and County of St. Maurice Canada.* From Actual Surveys Based Upon the Cadastral Plans Deposited in the Office of the Department of Crown Lands, by and Under the Supervision of H.W. Hopkins, Civil Engineer. Provincial Surveying & Pub. Co., Walter S. MacCormac, 1879. 89 p.

## **4- Divers**

*Almanach des adresses. Guide de la cité et du diocèse des Trois-Rivières.* Trois-Rivières, N. Marchand, 1884.

*Almanach des Trois-Rivières.* Trois-Rivières, J.-A. Charbonneau, 1912.

Association des Citoyens de Trois-Rivières. *The City of Three Rivers, P.Q., Canada.* Trois-Rivières, s.e., 1910. 39 p.

BALCER, Georges. *Chambre de commerce de Trois-Rivières. Rapport du secrétaire.* Trois-Rivières, s.e., 1886. 58 p.

BALCER, Georges. *The City of Tree-Rivers as a Sea-Port and her Network of Rail-Roads.* Trois-Rivières, Journal des Trois-Rivières, 1880. 67 p.

*Charte et règlements de la cité des Trois-Rivières.* Trois-Rivières, S. de Carufel, 1888. 374 p.

*Charte et règlements de la cité des Trois-Rivières et Supplément aux règlements de la cité des Trois-Rivières.* Trois-Rivières, Vanasse et Lefrançois, 1911. 340 p.

*Charte de la cité des Trois-Rivières refondue et compilée par ordre du conseil de la cité.* Trois-Rivières, Imprimerie commerciale, 1916. 368 p.

DÉSY, J.-Alfred. *Rapport d'enquête sur les affaires municipales de la cité des Trois-Rivières de 1913 à 1919.* s.l., s.e., 1922. 330 p.

*Loi revisant et refondant la charte de la cité des Trois-Rivières.* s.l., s.e., 1901. 108 p.

*Règlements concernant la nomination des officiers généraux et de certains employés du conseil et déterminant leurs devoirs et leurs attributions.* s.l., s.e., 1913. 26 p.

*Welcome to visitors.* Trois-Rivières, s.e., 1925. 16 p.

## II. Les études

### A- Ouvrages généraux

- BACCIGALUPO, Alain. *Les administrations municipales québécoises des origines à nos jours. Anthologie administrative.* Tome 1: *Les municipalités.* Montréal, Agence d'Arc Inc., 1984. 613 p.
- BERNIER, Gérald. "La structure de classes québécoise au 19<sup>e</sup> siècle et le problème de l'articulation des modes de production", *Canadian Journal of Political Science/Revue canadienne de science politique*, XIV, 3 (1981): 487-518.
- BLANCHARD, Raoul. *Le centre du Canada français, "Province de Québec".* Montréal, Beauchemin, 1947. 577 p.
- BOTTOMORE, T.B. *Élites et sociétés.* Paris, Stock, 1964. 179 p.
- GOW, James Iain. *Histoire de l'administration publique québécoise, 1867-1970.* Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1986. XXVI-443 p.
- HAMELIN, Jean et Yves ROBY. *Histoire économique du Québec, 1851-1896.* Montréal, Fides, 1971. XL-436 p.
- HAMELIN, Marcel. *Les premières années du parlementarisme québécois (1867-1878).* Québec, Presses de l'Université Laval, 1974. XII-387 p.
- HARRIS, Carl V. "The Underdeveloped Historical Dimension of the Study of Community Power Structure", *Historical Methods Newsletter*, 9, 4 (1976): 195-200.
- LINTEAU, Paul-André. "Quelques réflexions autour de la bourgeoisie québécoise", *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 30, 1 (1976): 55-66.

LINTEAU, Paul-André, René DUROCHER et Jean-Claude ROBERT. *Histoire du Québec contemporain*. Tome I: *De la confédération à la crise (1867-1929)*. Montréal, Boréal, 1989. 758 p.

MACDONALD, L.R. "Merchants Against Industry: An Idea and its Origins", *Canadian Historical Review*, LVI, 3 (1975): 263-281

ROY, Fernande. *Progrès, Harmonie, liberté. Le libéralisme des milieux d'affaires francophones à Montréal au tournant du siècle*. Montréal, Boréal, 1988. 301 p.

VERGES, Pierre. "Approche des classes sociales dans l'analyse localisée", *Sociologie du travail*, 25, 2 (1983): 226-232.

## B- Études urbaines

AHTIK, Vito (dir.). *Le phénomène urbain*. Numéro spécial de *Sociologie et sociétés*, 4, 1 (1972), 153 p.

ALCORN, Richard S. "Leadership and Stability in Mid-Nineteenth-Century America: A Case Study of an Illinois Town", *Journal of American History*, 61, 3 (1974): 685-702.

ARTIBISE, Alan F.J. *L'expansion urbaine dans les prairies, 1870-1930*. Ottawa, Société historique du Canada, 1981. 39 p.

ARTIBISE, Alan F.J. et Paul-André LINTEAU. *L'évolution de l'urbanisation au Canada. Une analyse des perspectives et des interprétations*. Winnipeg, The Institute of Urban Studies, University of Winnipeg, 1984. 48 p.

ARTIBISE, Alan F.J. et Gilbert A. STELTER (dir.). *Power and Place. Canadian Urban Development in American Context*. Vancouver, University of British Columbia Press, 1986. 398 p.

ARTIBISE, Alan F.J. et Gilbert A. STELTER. *The Canadian City. Essays in Urban History*. Toronto, McClelland and Stewart, 1977. 455 p.

- ARTIBISE, Alan F.J. et Gilbert A. STELTER. *The Usable Urban Past. Planning and Politics in the Modern Canadian City*. Toronto, MacMillan of Canada, 1979. 383 p.
- BAIROCH, Paul. *De Jericho à Mexico. Villes et économie dans l'histoire*. Paris, Gallimard, 1985. 707 p.
- BEAUJEU-GARNIER, Jacqueline. *Géographie urbaine*. Paris, Armand Colin, 1980. 360 p.
- BROWNELL, Blaine A. "The Commercial-Civic Elite and City Planning in Atlanta, Memphis, and New Orleans in the 1920s", *Journal of Southern History*, XLI, 3 (1975): 339-368.
- CALDWELL, Gary. "Les industriels francophones: Victoriaville au début du siècle", *Recherches Sociographiques*, XXIV, 1 (1983): 9-31.
- CASTELLS, Manuel. *La question urbaine*, Paris, François Maspéro, 1981. 526 p.
- CLAVAL, Paul. *La logique des villes. Essai d'urbanologie*. Paris, LITEC, 1981. 633 p.
- CONZEN, Kathleen Neils. "The New Urban History: Defining the Field", James B. GARDNER and George Rollie ADAMS, *Ordinary People and Everyday Life. Perspectives on the New Social History*. Nashville, The American Association for State and Local History, 1983: 67-89.
- DAVIS, Donald F. "The «Metropolitan Thesis» and the Writing of Canadian Urban History", *Urban History Review/Revue d'histoire urbaine*, XIV, 2 (1985): 95-113.
- DE VRIE, Jan. "Studying Cities in their Context", *Urban History Review/Revue d'histoire urbaine*, XVIII, 3 (1990): 193-199.
- DUBY, George. *Histoire de la France Urbaine*. Tome 4: Maurice AGULHON, *La ville à l'âge industriel. Le cycle haussmannien*. Paris, Seuil, 1980. 669 p.

- DUPLESSIS, Robert S. "Urban History, Urbanization, and Economic History", *Journal of Economic History*, XLVIII, 1 (1988): 150-154.
- FREITAG, Michel. "De la ville-société à la ville-urbaine. L'unité du processus social de constitution et de dissolution de l'objet urbain", *Sociologie et sociétés*, 3, 1 (1971): 25-57.
- GÉRARD, Alice, Yvette KATAN, Pierre SALY et Hélène TROCMÉ. *Villes et sociétés urbaines au XIX<sup>e</sup> siècle. France, Grande-Bretagne, États-Unis, Allemagne, Autriche*. Paris, Armand Colin, 1992. 373 p.
- GLAAB, Charles Nelson and Andrew Theodore BROWN. *A History of Urban America*. New York, Mcmillan, 1983. XIV-400 p.
- GUILLAUME, Pierre. "L'histoire urbaine en France", *Urban History Review/Revue d'histoire urbaine*, XVI, 2 (1987): 164-175.
- HAMMACK, David C. "Problems in the Historical Study of Power in the Cities and Towns of the United States, 1800-1960", *American History Review*, 83, 2 (1978): 323-349.
- HANNERZ, Ulf. *Explorer la ville. Éléments d'anthropologie urbaine*. Paris, Éditions. de Minuit, 1983. 418 p.
- HOHENBERG, Paul M. et Lynn Hollen LEES. *La formation de l'Europe urbaine, 1000-1950*. Paris, Presses Universitaires de France, 1992. 496 p.
- KAY, Barry J. "A Study of Toronto City Council", *Canadian Journal of Political Science/Revue canadienne de science politique*, IV, 2 (1971): 224-242.
- KIPP, Samuel M. "Old Notables and Newcomers: The Economic and Political Elite of Greensboro, North Carolina, 1880-1920", *Journal of Southern History*, XLIII, 3 (1977): 373-394.
- LESSARD, Marc-André et Jean-Paul MONTMINY (dir.). *L'urbanisation de la société canadienne-française*. Québec, Presses de l'Université Laval, 1967. 211 p.

- LINTEAU, Paul-André. *Histoire de Montréal depuis la Confédération*. Montréal, Boréal, 1992. 613 p.
- LINTEAU, Paul-André. "L'histoire urbaine au Québec: bilan et tendances", *Urban History Review/Revue d'histoire urbaine*, 1 (1972): 7-10.
- LINTEAU, Paul-André et Jean-Claude ROBERT. "Montréal au 19<sup>e</sup> siècle: bilan d'une recherche", *Urban History Review/Revue d'histoire urbaine*, XIII, 3 (1985): 207-223.
- MASSON, Jack K. "Decision-Making Patterns and Floating Coalitions in an Urban City Council", *Canadian Journal of Political Science/Revue canadienne de science politique*, VIII, 1 (1975): 128-137.
- POUSSOU, Jean-Pierre. *La croissance des villes au XIX<sup>e</sup> siècle: France, Royaume-Uni, États-Unis et pays germaniques*. Paris, SEDES, 1992. 501 p.
- RÉMI, Jean et Liliane VOYÉ. *La ville et l'urbanisation. Modalités d'analyse sociologique*. Gembloux, J. Duculot, 1974. 252 p.
- RONCAYOLO, Marcel. *La ville et ses territoires*. Paris, Gallimard, 1990. 278 p.
- RONCAYOLO, Marcel et Thierry PAQUOT (dir.). *Villes et civilisation urbaine, XVIII<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle*. Paris, Larousse, 1992. 688 p.
- SCHNELL, J. Christopher et Patrick E. MCLEAR, "Why the Cities Grew: A Historiographical Essay on Western Urban Growth, 1850-1880", *Missouri Historical Society Bulletin*, 28 (1972): 162-177.
- STELTER, Gilbert. "The City and Westward Expansion: A Western Case Study", *The Western Historical Quarterly* (avril 1973): 187-202.
- ZUNZ, Oliver. *Naissance de l'Amérique industrielle. Détroit, 1880-1920*. Paris, Aubier, 1982. 384 p.

## C- Promotion industrielle et interventions municipales

ARTIBISE, Alan F.J. *Winnipeg. A Social History of Urban Growth, 1874-1914.* Montréal, McGill-Queen's University Press, 1975. XIV-382 p.

ARTIBISE, Alan F.J. "Boosterism and the Development of the Prairie Cities, 1871-1913", Alan F.J. ARTIBISE (dir.), *Town and City. Aspects of Western Canadian Urban Development*, Regina Canadian Plains Research Center, University of Regina, 1981: 209-235.

BEEBY, Dean. "Industrial Strategy and Manufacturing Growth in Toronto, 1880-1910", *Ontario History*, LXXXVI, 3 (1984): 199-232.

BLOOMFIELD, Elizabeth. "Building the City on a Foundation of Factories: The «Industrial Policy» in Berlin, Ontario, 1870-1914", *Ontario History*, LXXXV, 3 (1983): 207-243.

LINTEAU, Paul-André. *Maisonneuve ou comment des promoteurs fabriquent une ville, 1883-1918.* Montréal, Boréal Express, 1981. 282 p.

LORD, Kathleen. "Nineteenth Century Corporate Welfare: Municipal Aid and Industrial Development in Saint-Jean, Quebec, 1848-1914", *Urban History Review/Revue d'histoire urbaine*, XIII, 2 (1984): 105-115.

MCDONALD, Robert A.J. "The business Élite and Municipal Politics in Vancouver 1886-1914", *Urban History Review/Revue d'histoire urbaine*, XI, 3 (1983): 1-14.

MIDDLETON, Diana J et David F. Walker. "Manufacturers and Industrial Development Policy in Hamilton, 1890-1910", *Urban History Review/Revue d'histoire urbaine*, VIII, 3 (1980): 20-46.

RUDIN, Ronald. "Boosting the French Canadian Town: Municipal Government and Urban Growth in Quebec, 1850-1900", *Urban History Review/Revue d'histoire urbaine*, XI, 1 (1982): 1-10.

RUDIN, Ronald. *The Development of Four Quebec Towns, 1840-1914: a Study of Urban and Economic Growth in Quebec*, Thèse de doctorat, York University, 1977. 310 p.

TORAN, Max. "The Boosters in Boosterism: Some Calgary Examples", *Urban History Review/Revue d'histoire urbaine*, VIII, 2 (1979): 77-82.

TRONRUD, Thorold J. "Buying Prosperity: The Bonusing of Factories at the Lakehead, 1885-1914", *Urban History Review/Revue d'histoire urbaine*, XIX, 1 (1990): 1-13.

#### D- Études mauriciennes

BELLEAU, Jacques. *L'industrialisation de Trois-Rivières, 1905-1925*. Mémoire de maîtrise (études Québécoises), Université du Québec à Trois-Rivières, 1979. XII-99 p.

BLANCHARD, Raoul. *La Mauricie*. Trois-Rivières, Bien Public, 1950. 159 p.

BROUILLETTE, Normand, Laurent DESHAIES et Armand SÉGUIN. "De la Mauricie de Blanchard à la Mauricie actuelle: continuités et changements", *Cahiers de Géographie du Québec*, 30, 80 (1986): 217-233.

DION, Alain. *L'industrie des pâtes et papiers en Mauricie, 1887-1929*. Mémoire de maîtrise (études québécoises), Université du Québec à Trois-Rivières, 1981. 205 p.

GAMELIN, Alain, René HARDY, Jean ROY, Normand SÉGUIN et Guy TOUPIN, *Trois-Rivières Illustrée*, Trois-Rivières, La Corporation des fêtes du 350e anniversaire de Trois-Rivières, 1984. 227 p.

GAUTHIER, Raymonde. *Trois-Rivières disparue, ou presque*. Montréal, Éditeur officiel du Québec/Fides, 1978. VIII-189 p.

GODIN, Louis-Georges. *Mémorial trifluvien*, Trois-Rivières, Bien public, 1933.

- GUÉRARD, François. *Les notables trifluviens au dernier tiers du XIX<sup>e</sup> siècle*. Mémoire de maîtrise (études québécoises), Université du Québec à Trois-Rivières, 1984. IV-137.
- GUÉRARD, François. "Les notables trifluviens au dernier tiers du 19<sup>e</sup> siècle: stratégies matrimoniales et pratiques distinctives dans un contexte d'urbanisation", *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 42, 1 (1988): 27-46.
- HARDY, René et Normand SÉGUIN. *Forêt et société en Mauricie. La formation de la région de Trois-Rivières, 1830-1930*. Montréal et Ottawa, Boréal Express et Musée national de l'Homme, 1984. 223 p.
- LANTHIER, Pierre. "Stratégie industrielle et développement régional: le cas de la Mauricie au XX<sup>e</sup> siècle", *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 37, 1 (1983): 3-19.
- LANTHIER, Pierre et Alain GAMELIN. *L'industrialisation de la Mauricie. Dossier statistique et chronologique, 1870-1975*. Trois-Rivières, Université du Québec à Trois-Rivières, 1981. XII-489 p.
- LEVASSEUR, Roger et Normand SÉGUIN. "Mouvement associatif et réseaux informels à Trois-Rivières, 1940-1980", Roger LEVASSEUR (dir.), *De la Sociabilité. Spécificité et mutations*. Montréal, Boréal, 1990: 281-296.
- MORNEAU, Jocelyn. "Dumoulin, Sévère" *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. XIII: de 1901 à 1910, Québec, Presses de l'Université Laval, 1994: 333-334.
- ROY, François. *Le crépuscule d'un rouge. J.-A. Tessier, maire de Trois-Rivières, et l'enquête Désy de 1920*. Mémoire de maîtrise (études québécoises), Université du Québec à Trois-Rivières, 1988. X-118 p.
- THÉRIAULT, Yvon. *Trois-Rivières: étude urbaine*. Trois-Rivières, Fleur-de-Mai, 1965. 200 p.
- THÉRIAULT, Yvon. *Trois-Rivières Incorporée: 1857-1957*. Trois-Rivières, s.n., 1958. 87 p.

THÉRIAULT, Yvon. *Trois-Rivières, ville de reflet.* Trois-Rivières, Bien public, 1954. 126 p.

VALLÉE, Gilles. *La Chambre de commerce de Trois-Rivières, 1871-1981. Participation et assises sociales du mouvement.* Mémoire de maîtrise (études québécoises), Université du Québec à Trois-Rivières, 1989. VIII-210 p.